

REVUE SOCIALE

(SIXIÈME LIVRAISON.)

Lyon, 25 avril 1845.

APPRÉCIATION DES CONFÉRENCES

DE

M. LACORDAIRE

PENDANT LE CARÈME DE 1845.

Quelques jours à peine se sont écoulés depuis le départ de M. Lacordaire. Le public privilégié qui remplissait la cathédrale parle déjà moins du célèbre Dominicain. Les femmes, malgré leur enthousiasme, semblent avoir déjà laissé fuir de leur esprit les raisonnements philosophiques qui les ont passionnées pendant quelques semaines, et le peuple garde à peine le souvenir d'un prédicateur chrétien qui s'adresse trop rarement à lui. Pourquoi cette admiration aristocratique s'est-elle ainsi refroidie? Comment expliquer l'indifférence après tant de ferveur? En d'autres termes, quelles éminentes qualités ont valu à M. Lacordaire sa brillante répu-

tation, et par quelles causes son immense talent doit-il être à peu près inutile à la Religion dont il s'est fait l'apôtre ?

Les qualités qui placent M. Lacordaire à un rang distingué parmi les orateurs sacrés de notre époque, sont d'une double nature. L'élégance et la pureté de son style, la vérité tour à tour grandiose et poétique des comparaisons dont il se sert pour rendre sa pensée plus facile à saisir, la majestueuse beauté de son geste, et par-dessus tout, la simplicité à la fois sévère et attrayante de ses expositions, voilà ce qui retient autour de la chaire même les personnes les moins habituées aux subtilités métaphysiques de la philosophie. Les hommes spéciaux au contraire, ceux qui par leurs études, par leur profession, par les tendances de leur esprit, recherchent dans un discours la pensée et le but, ceux-là disons-nous, en même temps qu'ils sont émerveillés par la forme du langage, admirent principalement les efforts de science et les déductions habiles du prédicateur.

D'après ce qui précède, qu'il nous soit permis de dire, en étendant un peu le sens des mots, que M. Lacordaire séduit la multitude par les qualités extérieures de sa parole, et qu'il captive les intelligences spéciales ou supérieures par l'apparence sérieuse de ses discussions. Essayons maintenant d'indiquer ce qui manque aux enseignements religieux de M. Lacordaire, et ce qui nous fait douter de leur utilité.

L'ensemble des conférences de M. Lacordaire nous permet d'apprécier le point de vue auquel il aime à se placer, l'esprit même de sa méthode et le but qu'il essaie d'atteindre. Ce qui caractérise d'abord sa méthode, c'est l'emploi le plus fréquent possible du raisonnement, c'est l'assimilation et l'analogie des faits religieux avec les faits du domaine scientifique. Après avoir dégagé, dans chaque discours, les traits d'éloquence, les tableaux poétiques, les comparaisons brillantes, les épi-

sodes anecdotiques qui servent à varier le charme de la narration, il reste un squelette de propositions assez clairement énoncées et qui , en général , frappent par leur audace les esprits les plus habitués à s'élever aux problèmes d'une philosophie transcendante. Souvent l'orateur descend dans l'arène de la science. Là , il emprunte à la raison humaine ses arguments pour s'en faire l'instrument dont il a besoin. Avec ces armes nouvelles, il se pose hardiment en face des mystères les plus impénétrables de la Religion , et s'adressant aux incrédules ainsi qu'aux hommes qui cherchent à appuyer leur foi sur des motifs raisonnables, il leur dit : « Je vais vous montrer ce que la science peut faire pour vous aider à conquérir les vérités religieuses et à les conserver. Vous croyez que la raison doit conduire à la négation des mystères ; je vais vous démontrer qu'elle peut pour beaucoup leur affirmation. »

Tel est le but du prédicateur, si nous avons pénétré le véritable sens de ses paroles. Nous avons été conduit à cette interprétation en nous appuyant sur une étude générale de ses discours et, en particulier, sur quelques passages éminemment propres à décèler sa pensée intime. Ainsi quand il a dit « *qu'il n'y avait pas dans la Religion de mystère qui n'existât aussi dans la nature,* » et que la raison humaine n'était pas plus impuissante pour sonder les uns que les autres , de même qu'elle n'avait pas plus de droit à nier les premiers que les seconds, il a clairement fait entendre , ce nous semble, que la raison peut être un moyen d'arriver à la foi, et qu'elle peut légitimer la croyance aux mystères.

Nous ne discuterons pas jusqu'à quel point ce but peut être atteint. Fonder la foi sur la raison, ou , du moins , appuyer le plus possible l'une sur l'autre , n'est pas une entreprise nouvelle. Mais ce que nous voulons examiner , c'est si M. Lacordaire a réussi, et si, dans les sujets, par malheur en trop petit

nombre, qu'il a pu aborder, il a véritablement donné par la raison accès à l'intelligence humaine auprès des vérités religieuses. Pour cela il fallait une science immense, en a-t-il montré assez? Il fallait un esprit juste et un jugement sûr, a-t-il toujours été fidèle aux lois d'une saine logique? Nous croyons que sous ces deux rapports, l'orateur chrétien a laissé beaucoup à désirer, surtout quant à la solidité des raisonnements. La conférence dans laquelle il a traité la question du péché originel, suffirait au besoin pour justifier notre opinion.

Dans la conférence du 16 mars, M. Lacordaire a voulu démontrer que l'homme est mauvais, qu'il a le mal en lui, et que tout le mal qui existe dans le monde y est entré par lui. Les preuves du mal dans l'homme sont tirées des rapports faux dans lesquels l'homme est avec Dieu, avec ses semblables et avec lui-même. Il est dans des rapports faux avec Dieu, puisqu'en dehors du Christianisme toutes les religions sont fausses. Il est dans des rapports faux avec ses semblables, puisqu'en dehors de la société chrétienne, l'esclavage, l'oppression, la misère ont été le partage des peuples, et que dans la société chrétienne elle-même la pratique incomplète des devoirs que la Religion trace aux hommes, y laisse subsister encore de grands maux : le vice et la misère. Mais c'est surtout avec lui-même que l'homme est dans des rapports essentiellement faux : l'homme non régénéré par l'eau sainte du baptême est radicalement mauvais; l'homme, depuis la chute, porte le mal en lui dès sa naissance et par le fait même de sa nature. Ici l'orateur, après avoir donné une idée magnifique de la création, nous a représenté le premier homme comme un être pour la formation duquel Dieu a emprunté un élément au monde fini, le corps, et un élément au monde infini, à lui-même, l'âme. Cet être complexe, mais un, ayant un élément matériel et un élément divin, était par conséquent soumis dans ses

actions à deux lois , 1° à celle de l'attraction matérielle, 2° à celle de l'attraction divine. Or , le premier homme ayant péché, *l'attraction divine a cessé en lui.*

Tel a été le péché d'Adam. Comment ce péché en est-il devenu un pour les descendants du premier homme? Comment est-il devenu pour nous un péché originel? Comment la faute d'Adam nous fait-elle naître dans le péché, dans le mal?

L'imputabilité d'une faute présente trois degrés : 1° la perpétration ; 2° la complicité ; 3° la solidarité. Evidemment nous n'avons pas commis nous-mêmes la faute d'Adam et nous n'en avons pas été complices. L'Eglise l'entend ainsi , puisqu'elle ne demande pas un acte de contrition aux adultes qu'elle baptise et qui ne peuvent avoir ni remords, ni repentir du péché d'Adam. Ce qui le prouve encore, c'est l'opinion de saint Thomas d'Aquin, qui pense que les enfants morts sans baptême ne souffrent pas dans l'autre vie. Mais la faute d'Adam nous est imputable par solidarité. Le sang d'Adam est en nous, et notre chair a péché dans la chair d'Adam. C'est l'image de la solidarité que le monde admet entre les générations successives d'un peuple, d'une famille, d'une dynastie. Telle est la doctrine de l'Eglise ; en dehors d'elle on ne peut aboutir qu'au manichéisme ou au socinianisme (1).

Tel est le sens dans lequel nous avons entendu la conférence du 16 mars, et nous nous sommes appliqué de toutes nos forces à le reproduire fidèlement. Or, puisque M. Lacordaire nous a expliqué le péché originel et a voulu nous le faire comprendre par la raison, voyons en définitive, comment la raison peut accueillir son explication.

(1) Et non pas au socialisme comme on l'a naïvement fait dire à M. Lacordaire dans les comptes rendus publiés par quelques journaux de Lyon.

D'abord elle dira que c'est une idée essentiellement fausse que de représenter le premier péché comme étant, ou comme produisant la cessation de la loi de l'attraction divine, qui, de concert avec l'attraction matérielle, constituait la nature de l'homme et déterminait son existence même. Comment! voilà un être soumis dans sa constitution et dans son action à deux lois, puisqu'il est formé de deux éléments; vous admettez qu'une de ces deux lois cesse, parce qu'il a péché, c'est-à-dire obéi, d'une manière coupable, il est vrai, mais enfin obéi, à l'attraction matérielle, et vous ne comprenez pas que la cessation de l'attraction divine, c'est la destruction de l'élément divin; que c'est sa séparation d'avec l'élément matériel, que c'est, en un mot, la désorganisation de l'être, sa destruction, sa mort tout entière! Un être composé de deux éléments constitutifs cesse d'exister, si l'un de ces éléments n'existe plus, ou s'il est séparé de l'autre. Il serait vrai de dire, ou du moins la raison pourrait le comprendre, que par le péché l'attraction divine a diminué, mais non cessé; ce serait une manière heureuse, quoique métaphorique, de rendre un fait réel; car nous concevons assez bien, nous sentons clairement, en quelque sorte, que chacune de nos fautes diminue l'attraction divine en nous, mais ne l'éteint pas. A quelque degré que cette attraction divine puisse diminuer, elle ne peut cesser sans détruire la vie de l'âme. Nous pouvons en juger tous les jours chez les hommes les plus pervers, à moins que l'habitude du vice n'ait amené chez eux un abrutissement qui n'est alors qu'une forme de l'aliénation mentale, c'est-à-dire, une maladie. N'est-il pas certain qu'on trouve encore chez les plus infimes scélérats quelques notions du bien, quelques lueurs de vertu, quelque fibre capable de vibrer à certains sentiments d'honneur, d'amour, de dévouement? En un mot, l'habitude du crime n'aboutit jamais complètement à détruire dans

l'homme la tendance au bien , et à produire en lui un mal radical , c'est-à-dire inhérent à sa nature et à son existence.

Cette question du mal radical dans l'homme est , en effet , très importante à élucider , et nous ne croyons pas que M. Lacordaire ait satisfait , en la traitant , aux exigences de la raison. D'abord le mal radical n'est pas dans l'homme , ni dans rien de ce qui existe , c'est évident ; et à cet égard nous ne voulons d'autre autorité que celle de saint Augustin. « Tous les êtres dont se compose la nature , a dit ce Père de » l'Église , sont donc bons , puisque le Créateur de la nature » est lui-même le souverain bien ; mais comme ils ne peuvent être ni souverainement ni immuablement bons , ainsi » que celui qui les a créés , leur bonté est susceptible de diminuer ou d'augmenter. Or , la diminution d'un bien est » un mal , quoique tant que le bien est susceptible de diminuer , l'être conserve toujours quelque chose de ce qu'il » était par sa nature , c'est-à-dire , est toujours bon , jusqu'à ce » qu'il cesse absolument d'exister ; et , quelque petite que soit » la portion de bonté qui lui reste , cette bonté , qui lui est essentielle , ne peut être tout à fait détruite , à moins qu'il » ne soit lui-même anéanti.

» Lorsqu'une substance vient à se corrompre , la » corruption n'est un mal pour elle que parce qu'elle la prive » de quelque bien ; car si la corruption ne lui ôtait aucun » bien , elle ne lui serait pas nuisible ; or , elle lui est nuisible , donc on ne peut pas dire qu'elle ne lui ôte aucun » bien. Ainsi , tant qu'une substance est susceptible d'être » corrompue , c'est qu'il lui reste encore quelque bien dont » elle ne peut être privée ; et conséquemment s'il restait à » cette substance quelque bien que la corruption ne pût lui » enlever , elle serait alors incorruptible , et la corruption » n'aurait fait que la rendre un bien plus parfait. Au contraire ,

» si elle ne cesse pas d'être sujette à la corruption par cela
 » même elle ne cesse pas d'avoir une bonté quelconque, afin
 » qu'il soit possible à la corruption de l'en priver. Que si
 » elle est tout à fait anéantie, alors elle cessera d'avoir de la
 » bonté; mais c'est parce qu'elle cessera en même temps
 » d'être. Ainsi donc, la corruption ne peut anéantir le bien
 » qu'en détruisant la substance elle-même; d'où il faut con-
 » clure que toute substance est réellement bonne..... Il n'y
 » a donc réellement rien qu'on puisse appeler mauvais que
 » ce qui est bon; mais le bien qui n'est mélangé d'aucun mal
 » est le souverain bien, tandis que celui qui est mêlé de mal
 » est un bien détérioré ou susceptible de l'être. Par consé-
 » quent encore, le mal ne peut pas exister où il n'y a pas de
 » bien; d'où il arrive, d'une manière bien étonnante, que
 » celui qui dit qu'une substance vicieuse est une mauvaise
 » substance ne fait rien autre chose que dire qu'un bien est
 » un mal, et qu'il n'est un mal que parce qu'il est un bien,
 » puisque toute substance est un bien en tant qu'elle est subs-
 » tance, et qu'une chose ne peut être mauvaise, à moins que
 » cette chose ne soit une substance. Il n'y a donc aucun mal
 » que ce qui est un bien..... (1) »

N'est-ce pas dire en d'autres termes que le mal radical, ab-
 solu, réel, n'existe pas dans un être quelconque! Ce que ne peu-
 vent faire actuellement les péchés les plus énormes et les plus
 nombreux, un seul, ou plutôt le premier, celui d'Adam, n'a pu
 le produire. Adam avant sa faute, était capable de bien et de
 mal, il était bon; après sa faute il a été moins bon, mais non
 mauvais; il nous a enfantés dans l'état où il était, c'est-à-dire
 moins bons mais non mauvais. La tendance au bien est deve-

(1) Enchiridion, chapitre IV.

nue en nous, par suite du péché d'Adam, moins forte qu'elle n'était en lui avant sa faute ; mais on ne peut pas dire que cette faute ait créé pour Adam et ses enfants la tendance au mal. En effet, le péché du premier homme prouve que la tendance au mal existait antérieurement en lui ; puisque, Dieu l'ayant doué de liberté et d'intelligence, Adam était capable de bien et de mal.

La corruption d'Adam a-t-elle porté sur son être tout entier ou sur l'un de ses deux éléments ; est-ce l'âme ou la chair qui a été corrompue. La corruption de l'âme comme substance est impossible à comprendre ; je ne puis me faire aucune idée de ce que serait la tache, la souillure, comme on dit, d'un principe immatériel que sa nature rend impérissable, immuable, et dont les modifications intimes, si elles sont possibles, échappent complètement à mon observation. Il est bien plus rationnel de placer la corruption et la corruptibilité dans la chair. Il existe peut-être sur ce point une solution scientifique que nous allons essayer de donner.

L'instrument des facultés morales de l'homme est le cerveau, l'âme est le principe qui le met en jeu. Cet instrument fonctionne bien ou mal suivant que l'âme douée de liberté lui commande bien ou mal, et aussi suivant qu'il est lui-même dans de bonnes ou mauvaises conditions d'organisation. Le même homme avec tel ou tel cerveau sera moral de telle ou telle manière. Ce fait bien entendu n'est pas du tout du matérialisme, comme on pourrait le croire, et c'est un fait d'ailleurs dont les sciences physiologiques admettent l'évidence.

Or, le cerveau qui agit vicieusement, qui exécute une action mauvaise, est modifié par cette fonction dans sa nutrition propre. La molécule qu'il s'assimile dans cet état de tension vitale et fonctionnelle n'est pas la même que s'il était dans un état de tension vitale et fonctionnelle pour le bien ; il en

résulte que par la succession et la répétition de ces actes vicieux, le cerveau peut finir par être profondément altéré, vicié dans sa structure intime; telle partie du cerveau qui agit avec plus d'énergie se développe pendant que telle autre laissée dans le repos s'atrophie. La loi de ces changements est la même qui régit le développement des autres organes, qui, par exemple, amène un surcroît de développement dans les membres inférieurs chez le danseur, ou dans les bras chez le boulanger. Voilà ce que peut être la corruption de la chair, c'est-à-dire du cerveau, par les actions mauvaises que nous sommes capables de commettre, et cette corruption de la chair, augmentant à chaque faute, se révèle par l'augmentation de la tendance au mal, de telle sorte qu'à force de crimes, comme on le voit chez les méchants endurcis, la tendance au mal est presque exclusive, et la tendance au bien presque détruite. Par contre, si l'homme qui a fait une première faute, s'éclairant par le remords, sent qu'il aurait mieux fait d'obéir à la voix de sa conscience; si, reprenant courage, il s'applique à éviter toute faute nouvelle; s'il tend au bien avec plus d'énergie; s'il le fait plus souvent; un mouvement nutritif en sens inverse du premier s'opèrera dans l'instrument de ses facultés morales, et, au bout d'un certain temps, sa chair corrompue par le péché aura recouvré sa pureté primitive, elle sera véritablement réhabilitée. Tel est le mécanisme physiologique de la corruption et de la purification de la chair.

Or, comme les conditions de l'organisme vivant sont jusqu'à un certain point transmissibles par la naissance, on conçoit qu'un enfant hérite d'un organisme en général, ou d'un organe en particulier, d'un cerveau, par exemple, dans lequel la corruption existe à un plus ou moins haut degré. Mais, dans ce cas, la réhabilitation est toujours possible, et, de même

qu'une maladie héréditaire peut disparaître par l'influence d'une bonne hygiène dès la première génération, ou du moins au bout de quelques unes, de même, par une bonne éducation qui n'est autre chose qu'une bonne hygiène morale, la corruption de l'instrument des facultés morales peut aussi s'effacer graduellement et d'une manière complète. Les faits bien observés nous montrent chaque jour l'accomplissement de cette loi admirable.

En somme, on ne peut pas dire que le mal soit en nous en naissant. Il y a seulement une disposition organique, une tendance plus ou moins grande au mal, tendance qui n'est pas le mal lui-même, puisqu'elle existait chez Adam et qu'il serait aussi absurde que contraire à la bonté de Dieu de dire qu'Adam a été créé avec le mal en lui.

Tel est, suivant nous, le genre de solidarité qui lie une génération avec la génération précédente, telle est la seule explication du péché originel que la raison puisse admettre. Le mal moral héréditaire dans l'homme est soumis dans son évolution à la même loi que la maladie; il se produit, se transmet et peut se guérir de la même manière.

Si maintenant, outre cette espèce de solidarité de la chair que nous venons d'exposer, on veut expliquer la transmission du péché d'Adam par une solidarité morale proprement dite, ou spirituelle, la raison ne pourra que difficilement encore admettre cette explication. La solidarité morale ne peut s'entendre que comme une responsabilité; et celle-ci n'existe qu'après un engagement contracté, une participation de volonté ou d'action à l'acte dont on est responsable. Il n'y a pas faute ou péché sans intention. Or, quelle participation a pu prendre au péché de son père un enfant né après ce péché? Son âme, sa volonté n'existaient pas lorsque le péché a été commis, et son âme et sa volonté seraient considérées comme responsables, c'est-à-

dire comme coupables ? La raison ne peut admettre cela. Que si réellement le mal existe dans l'enfant naissant autrement que par la solidarité charnelle que nous avons expliquée, si ce mal est un péché, une faute, si l'enfant est coupable, même à un très faible degré, évidemment l'opinion de saint Thomas n'est pas logique ; et puisque cet enfant est coupable, il doit être puni, comme le veut saint Augustin, qui pense que les enfants morts sans baptême souffrent dans l'autre vie.

« Mais pourquoi, a dit le prédicateur, la solidarité morale du péché paternel n'existerait-elle pas, quand on voit l'honneur ou l'infamie d'un homme rejaillir sur toute une famille et sur ses descendants, l'honneur ou l'infamie d'une génération retomber sur les générations suivantes de la même nation ? Les Français d'aujourd'hui ne sont-ils pas pour le mal comme pour le bien solidaires des Français d'autrefois ? » Eh bien ! non ; le lien dont on parle n'est point une véritable solidarité, car il n'est admis qu'en vertu d'un préjugé que la raison bat en brèche chaque jour et qu'elle finira par détruire. Lorsqu'un criminel est atteint par la justice des hommes, son crime l'a rendu coupable et malheureux ; mais son fils, qui hérite sans doute des conditions de malheur créées par la faute de son père, n'hérite nullement de sa culpabilité, et si la réprobation de la société a justement puni le père, c'est injustement qu'elle s'attache au fils. Nous sentons tous que cette injustice n'est plus qu'un préjugé social qui va en s'affaiblissant par le progrès de l'intelligence humaine, et que la solidarité morale héréditaire n'a aucune réalité aux yeux de la raison. Donc, par le fait de la faute de notre père Adam, nous avons pu naître dans le malheur, mais non dans le mal, dans le péché.

La conclusion de tout ce qui précède, c'est que la raison ne peut définir, expliquer, ni comprendre le péché originel dans le sens exact du dogme chrétien, et qu'elle ne voit point d'une

manière claire la nécessité du baptême. Ces deux choses sont donc, de toute évidence, du domaine de la foi et rien que de la foi.

Nous n'avons guère été plus satisfait, en nous plaçant toujours au point de vue de la raison, des tentatives de M. Lacordaire à propos du mystère de l'Eucharistie, qui a servi de sujet à sa dernière conférence. Jamais plus d'efforts de science et d'éloquence n'ont été dépensés en plus pure perte. Sans doute l'orateur a emprunté aux sciences physiques et physiologiques des analogies puissantes sur les corps impondérables, et il est peut-être parvenu à démontrer que si le corps du divin Sauveur est une matière impondérable et sans étendue, sa présence réelle dans les espèces de la communion n'a rien qui paraisse absolument impossible. Si tant il y a que la raison soit conduite à avouer la possibilité de la présence réelle, ce qui ne nous répugne nullement quant à nous, qui ne voit d'ailleurs que c'est un pas insignifiant vers la compréhension du mystère. La raison est-elle satisfaite si elle ne peut faire un pas de plus et si on ne lui prouve que la présence de Jésus-Christ en corps et en ame est réelle; et comment prouver un fait qui ne peut produire sur nos sens ni sur notre esprit aucune impression d'où résultent une perception et un jugement?

Nous demandons si M. Lacordaire, dans cette occasion, n'a pas méconnu les préceptes de l'Imitation? Qu'il relise avec nous ce guide si sûr pour la foi, comme pour la pratique religieuse, il y verra « *qu'on ne doit point chercher à pénétrer le mystère de l'Eucharistie, mais qu'il faut soumettre ses sens à la foi.* » Livre IV, ch. XVIII (1).

(1) « Gardez-vous du désir curieux et inutile de sonder ce profond mystère, si vous ne voulez pas vous plonger dans un abîme de doutes (v. 1). »

« Plusieurs ont perdu la piété en voulant approfondir ce qui est impénétrable (v. 2). »

En résumé, nous pensons, et les vains efforts de M. Laccordaire nous font penser, que l'intervention de la raison pour appuyer la croyance aux mystères sera éternellement impuissante, excepté comme moyen d'établir la preuve historique de la révélation. Mais une fois la révélation prouvée et admise, c'est en elle qu'est la source exclusive de la foi et nulle autre part. La foi fait croire aux mystères; la raison, au contraire, ne nous fait rien découvrir dans le mystère qui soit croyable. Bien plus, nous pensons que la raison ne peut pénétrer le sens des mystères. En effet, les mystères religieux n'ont pas la moindre analogie avec ceux de la nature, quoiqu'on ait osé avancer le contraire. Un mystère naturel est un fait que la raison n'a pas encore compris et expliqué, mais qui, en attendant qu'elle l'explique et le comprenne, frappe nos sens externes ou internes, qui nous impressionne de quelque manière; en un mot, c'est au moins un fait d'observation, d'expérience. Ainsi, Newton a expliqué beaucoup de faits par l'attraction, faits qui, avant lui, pouvaient s'appeler mystères naturels, mais qui, au moins, avaient le caractère de faits vérifiés, attestés par l'expérience. Au contraire, les mystères religieux frappent-ils donc quelqu'un de nos sens externes ou internes? Non. Ils sont essentiellement différents de ceux de la nature. Les premiers n'ont pas d'autre principe, d'autre explication que la Cause première et la Volonté de Dieu. Les seconds dépendent d'abord des causes secondes et peuvent s'expliquer par elles. C'est cette explication qui est du domaine de la raison, et chaque fait expliqué par elle représente une de ses conquêtes. Ainsi, à mesure qu'elle dévoile l'action des causes secondes, elle diminue le nombre des faits jusqu'alors considérés comme des mystères naturels. Or, si la raison pouvait atteindre de la même manière les mystères religieux, c'est-à-dire les expliquer

par les causes secondes, ces mystères ne seraient plus que des faits rentrant dans le même ordre que tous les faits de la nature. Alors il n'y aurait rien de surnaturel dans la religion, rien de divin; et une religion qui n'aurait plus de mystères divins ne serait plus une religion divine; conclusion absurde par rapport au Christianisme, qui a toujours considéré ses mystères comme une preuve de sa divinité (1).

Ne pouvons-nous pas dès à présent, et sans entrer dans de plus grands détails, répéter ce que M. Alexandre Thomas vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes*. « M. Lacordaire, dit-il, ne connaît pas son auditoire, il le traite pour une maladie dont il n'est pas malade; voici pis encore, il le traite avec des remèdes qui n'en sont pas; il le nourrit de chimères et le tient hardiment à ce régime qui l'épuise : c'est de la médecine d'empirique. » Puis il ajoute, après avoir justifié ce reproche : « Les doctrines de M. Lacordaire ne sont pas les nôtres, elles n'appartiennent pas à notre temps, elles ne relèvent pas de notre tradition..... »

En effet, la foi a-t-elle été mise en doute? Que demandons-nous aux prêtres chargés de nous instruire? des enseignements religieux pour nous encourager, nous diriger vers le bien et nous rendre meilleurs. Toutes les discussions philosophiques auxquelles M. Lacordaire emploie ses forces ne ramèneront jamais *les brebis au bercail*; jamais elles n'inspireront au pécheur le repentir de ses fautes, et comme l'a dit un homme d'esprit : « Si M. Lacordaire fait monter beaucoup

(1) « Si les œuvres de Dieu étaient telles que la raison de l'homme pût les comprendre, elles cesseraient d'être merveilleuses et ne pourraient être appelées ineffables. (*Dernier verset de l'Imitation.*)

» de curieux sur les confessionnaux, je doute fort qu'il y
 » fasse entrer personne. »

Le peuple ne se passionne plus pour les abstractions ; il tend chaque jour davantage vers les choses pratiques. N'oublions pas ce que Leibnitz écrivait déjà au commencement du dix-huitième siècle : « Rappelez les hommes de la théologie » théorique à la théologie pratique, et des disputes sur la » personne de notre Seigneur au désir d'imiter sa vie..... » La théologie chrétienne doit être essentiellement pratique, » et le premier objet de notre Seigneur a été plutôt de sanctifier la volonté des hommes que d'éclairer leur esprit sur des » vérités inconnues. (1) »

M. Lacordaire ne veut pas être de son siècle ; il se croit aux jours des controverses religieuses ; il discute et ne voit pas que la polémique lui manque. Cependant sa parole peut être utile au monde, son nom peut devenir européen. Il faut pour cela que M. Lacordaire demande aux analogies de l'histoire sainement interprétée la route sur laquelle doit marcher son intelligence, et l'histoire lui répondra.

Quand le Christ est venu prêcher aux malheureux la charité, l'amour de Dieu, la résignation et l'attente d'une autre vie, l'esclavage était un fait légal. Les trois quarts de la population, dans l'empire romain, n'avaient pas même le droit de vivre. Les riches s'étaient organisés contre le pauvre qu'ils exploitaient. Leur suprématie, soutenue par la force des lois et par la puissance des armes, semblait inattaquable au moment de la naissance de Jésus-Christ. Que devait faire alors celui qui s'est présenté au monde, en disant : *Je suis Dieu*. Pouvait-il commencer la lutte et réunir les victimes contre leurs

(1) *Pensées*, t. I, p. 222 et 223.

opresseurs ? Non. L'heure de la délivrance n'avait pas encore sonné. La révolution, étouffée comme tant d'autres, eût emporté peut-être avec elle le germe de la parole divine. Le Christ d'ailleurs, fils de Dieu, ne pouvait pas susciter la guerre et le massacre. Envoyé pour la rédemption des hommes, il devait enseigner la résignation et relever, par l'espoir d'une autre vie, ceux que la souffrance écrasait. Ainsi, ranimée au souffle de sa parole, la faiblesse humaine a résisté; l'espérance a donné courage aux opprimés, et l'esprit de charité a bientôt adouci des maux qui semblaient devoir durer toujours.

Voilà comment le Christ a commencé la rédemption des hommes. Aux riches il a dit : *Mon Père, qui est dans le ciel, vous jugera selon vos œuvres.....* En même temps, il répétait aux malheureux : *Mon Père vous tiendra compte du bien que vous aurez voulu faire et des souffrances que vous aurez endurées en ce monde.* La doctrine de Jésus a donc fait la conquête des peuples par l'espérance et la charité.

Bientôt est venue la persécution qui devait rallier les premiers chrétiens autour du symbole par lequel ils ont appris de leur maître qu'il faut souffrir ici-bas pour mériter le ciel. Puis aux martyrs succéda la parole victorieuse des Pères de l'Église qui, s'adressant à l'intelligence des peuples, ont fait par la science et la logique ce que le Christ avait obtenu des affligés par l'amour de la foi. C'est ainsi que saint Grégoire de Naziance, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Athanase ont initié les populations d'Orient aux merveilleuses beautés de la doctrine chrétienne, pendant que les générations d'Occident s'instruisaient aux inspirations religieuses de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Jérôme.

Maintenant franchissons les siècles de ferveur, de controverse, puis de scepticisme et d'indifférence qui nous séparent

de l'enfance du christianisme, que voyons-nous aujourd'hui ? L'esclavage, comme fait légal, est à peu près détruit. Le peuple, en droit du moins, peut se dire libre ; mais en réalité quel homme de bonne foi ose croire à cet affranchissement, à cette liberté !

L'association des capitaux, les progrès de l'industrie et la libre concurrence, réduisent le salarié à la dernière misère. Le droit de vivre qu'on ne lui conteste plus comme dans l'antiquité où le maître pouvait tuer son esclave, la société, par le mode subversif de son organisation, le lui enlève. Dans certains lieux le pauvre est à peine considéré comme une machine à productions dont on peut user et abuser sans remords. Dans d'autres, le propriétaire chasse les hommes dont le travail l'a fait riche, pour mettre à leur place des animaux plus productifs. La loi permet à chacun d'en agir de la sorte. On a répondu à ceux qui ont essayé de défendre les victimes de cette odieuse spéculation : vous avez voulu la liberté, sachez donc en subir les conséquences. Enfin il s'est trouvé des écrivains honnêtes, sérieux et d'un rare mérite, qui, prenant pour des règles invariables les monstruosité de l'anarchie sociale, n'ont pas craint d'écrire que la misère était une maladie incurable de l'humanité ; que Dieu avait imposé aux nations comme aux individus des souffrances indestructibles et qu'on ne devait pas en accuser la société. Plusieurs ont établi en principe que le pauvre n'avait pas le droit de rester sur la terre, et l'égarement de leur intelligence a été si complet, que l'un d'eux, au commencement du siècle où nous sommes, a développé, dans un livre célèbre, cette idée impie : « *Un homme qui naît dans un monde* » *déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la so-* » *ciété ne peut utiliser son travail, n'a pas* LE MOINDRE DROIT » *à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réelle-* » *ment de trop sur la terre.* AU GRAND BANQUET DE LA NATURE, IL

» N'Y A POINT DE COUVERT MIS POUR LUI. *La nature lui com-*
 » *mande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet*
 » *ordre à exécution.* » (Malthus, édit. de 1803.)

Telle est la conclusion à laquelle la civilisation et le progrès ont amené les hommes de science. La misère est une nécessité providentielle, et le pauvre ne doit pas rester sur la terre.

Faut-il dire que les faits sur lesquels se sont appuyés les économistes pour établir cette loi, sont désolants ; faut-il dire que les difformités physiques, la prostitution et l'abrutissement des classes ouvrières, deviennent de plus en plus le corollaire obligé des jouissances du riche ? Ces faits ne peuvent plus être niés de nos jours. Comme au temps du Christ, les populations sont dans l'esclavage ; comme au temps du Christ, les ministres de Dieu doivent parcourir le monde et ranimer les peuples, mais ce n'est pas seulement en leur prêchant la résignation et l'espérance qu'ils accompliront leur mission. Les douleurs du pauvre demandent plus que de la sympathie, il faut connaître les véritables causes de la misère pour la guérir, et ne pas craindre d'avouer que la charité et l'aumône sont insuffisantes contre le paupérisme. Dites comme Jésus-Christ : *Venez à moi vous tous qui souffrez et je vous consolerais*, mais appelez aussi la science à l'aide de votre cœur.

C'est pour n'avoir pas compris cette nécessité que M. Lacordaire n'excite qu'un enthousiasme passager. Il emploierait plus utilement ses hautes facultés, s'il n'avait pas oublié le jugement qu'il a porté lui-même sur l'état actuel des peuples. « La société, disait-il en 1836, qui est instituée pour la paix, pour que chacun ait sa part d'air, de soleil et de vie, pour empêcher l'oppression, pour nous unir comme dans un faisceau, pour nous faire gagner les biens présents et futurs, cette société n'est qu'une désolation, une division sans remède. Et, chose qui donne bien à penser, depuis que le Christia-

» nisme est venu dans le monde, depuis que l'Eglise existe, » cette division s'est augmentée (1). » En conséquence, soutenir et consoler ceux qui souffrent, et surtout convaincre les classes privilégiées du besoin des réformes sociales, voilà ce qu'il faut faire.

Loin de là, M. Lacordaire s'adresse surtout aux savants et aux riches. Il appelle dans le sanctuaire ceux qui ont le moins besoin d'être consolés, et séduit un instant les oisifs et les idéologues par l'éclat de sa métaphysique. Mais, mal compris du plus grand nombre de ses auditeurs, il ne laisse dans leur esprit qu'un engoûment irréfléchi. Quant à ceux qui peuvent le suivre, il est douteux qu'il satisfasse leur raison à laquelle il s'adresse de préférence. Qui pourrait assurer d'ailleurs que ses tentatives, au moins imprudentes, ne sont pas dangereuses pour le catholicisme? La discussion peut mettre le doute à la place de la foi, et M. Lacordaire n'a pu s'y exposer qu'en s'exagérant sa force quel que soit le prestige de son talent, sa puissance n'est pas au niveau de sa volonté et de son courage.

X.

(1) Conférence du 21 février 1836, *Extrait de l'Univers religieux*, n° du 26 février 1836.

BANQUET

COMMÉMORATIF DE LA NAISSANCE

DE CH. FOURIER.

Le banquet commémoratif de la naissance de Fourier a eu lieu dans notre ville le 7 de ce mois. Les sciences, les arts, le barreau, la magistrature, l'industrie, le commerce, l'armée y ont été représentés par des hommes d'un caractère honorable, dont la présence n'était pas seulement un témoignage de sympathie et d'admiration donné à la mémoire d'un grand homme, mais encore un acte d'adhésion aux principes de la théorie sociétaire, adhésion qui a d'autant plus de valeur qu'elle ne peut partir, en général, que d'une conviction réfléchie et basée sur des études sérieuses. Tout nous fait espérer que cette manifestation ne sera pas perdue pour l'avenir de la doctrine phalanstérienne, et qu'en se renouvelant désormais chaque année avec plus d'éclat, elle viendra attester le progrès des études sociales dans la seconde ville de France. Grace aux efforts de quelques intelligences d'élite, la propagation active, dont Paris est le centre, commence à rayonner dans les provinces, et la voie est maintenant ouverte non-seulement aux esprits avides de progrès et ardents à la recherche du bonheur, mais aussi aux esprits froids, prudents, méthodiques, que la vérité scientifique seule peut attirer et conduire.

Le premier toast a été porté : *A la mémoire de Fourier!* par le président du banquet qui, en rappelant les immortels écrits de ce génie supérieur, a montré que si son œuvre est

complète comme théorie, il lui faut des interprètes éclairés, des apôtres zélés et dévoués jusqu'au jour de la réalisation. Chaque année augmente le nombre des disciples de Fourier, et bientôt, sans doute, viendra le moment où ces forces éparses constitueront un faisceau assez puissant pour placer le parti socialiste en maître du présent comme il l'est de l'avenir. Appuyée sur la science, d'accord avec les tendances de la société actuelle, vers l'ordre et la liberté, l'école sociétaire atteindra pacifiquement son but, c'est-à-dire, l'expérimentation du mécanisme social qui doit, par l'accord des passions et des intérêts, conduire le genre humain au bonheur.

Plusieurs autres toasts ont été prononcés; nous allons reproduire les principaux :

M. B..... : *A l'organisation du travail!*

Que ce vœu devienne le cri de ralliement et le mot d'ordre de tous les partis; qu'il soit écrit sur tous les drapeaux, accepté et défendu par toutes les opinions!

La société ne saurait plus longtemps se justifier de sa lenteur à reconnaître le droit au travail en prétextant son ignorance d'une meilleure organisation industrielle. Qu'elle cesse de repousser avec indifférence ou mépris la découverte du mécanisme social dont Fourier nous a révélé les lois. Oui, l'association du capital, du travail et du talent est seule capable d'assurer à tous les hommes l'exercice du droit de vivre en travaillant, droit sacré dont la spoliation est la plus cruelle des injustices pour les trois quarts de l'humanité!

Un industriel : *A l'extinction du paupérisme par l'association!*

Dans l'état actuel de la société, la misère accable le plus

grand nombre ; elle menace à chaque instant ceux qui devraient se croire à l'abri des coups de la fortune.

Ainsi , le capitaliste a contre lui les faillites , la mauvaise foi , les procès et le contre-coup de toutes les secousses qui agitent le monde politique et commercial. La propriété n'est elle-même ni en sûreté , ni en sécurité.

L'homme de talent est souvent ignoré ou méconnu ; il n'est jamais sûr de trouver l'emploi de ses facultés et la juste rétribution de son mérite.

Le fabricant , l'industriel , le commerçant , pour arriver à une honnête aisance , luttent en vain contre une concurrence anarchique et sans frein.

Mais c'est sur l'ouvrier que ces maux retombent de tout leur poids. A-t-il aujourd'hui du pain , un abri , un vêtement assurés , rien ne les lui garantit pour demain ; il n'a que son travail pour vivre , et le travail peut lui manquer à toute heure. Les maladies , l'inquiétude , l'abrutissement , voilà sa destinée , il ne connaît ni le bien-être , ni les joies du cœur ; son esprit reste sans culture.

Pour remédier à ces maux , à ces douleurs de toutes les classes de la société , il faut associer les trois éléments producteurs : capital , travail et talent.

Disons donc à l'extinction du paupérisme par l'association.

Un phalanstérien : *A la foi phalanstérienne !*

A l'exemple de l'illustre révélateur de l'harmonie , le devoir du vrai phalanstérien est d'amener le monde à connaître la science sociale ; ce devoir , disons-le tout haut , ne saurait être rempli convenablement sans une foi profonde qui joindra à l'action de la parole le zèle et le dévouement.

Ajoutons à cette vérité , justifiée par tant de faits passés ,

celle plus concluante encore qui découle de ce grand principe : Les attractions sont proportionnelles aux destinées , ce qui prouve irréfutablement l'avènement du bonheur par le désir même que le Créateur en a placé dans notre cœur.

Pour que nos efforts soient efficaces , il faut donc qu'une ardente foi nous unisse ! Avec elle , nous atteindrons le but de nos efforts , et nous en trouverons la récompense sinon dans le présent , du moins dans l'avenir.

M. S. T..... , membre du conseil des prud'hommes :

Messieurs ,

Permettez à un ancien membre du conseil des prud'hommes de notre ville industrielle de prendre la parole dans cette réunion , à laquelle vous avez daigné l'admettre , quoique jusqu'à ce jour il ait été privé par ses fonctions du pouvoir de s'éclairer de vos lumières et de participer à vos travaux.

Comme doyen de ce tribunal de paix et de conciliation , qui a rendu un grand service au pays , en contribuant au rétablissement de la bonne harmonie entre deux classes de citoyens divisées d'intérêts , il a assisté aux douloureuses scènes de discorde qui ont deux fois ensanglanté notre malheureuse cité. Depuis cette époque funeste , il a compris que la question qui domine toutes les autres et qui doit occuper le plus sérieusement les hommes de cœur et d'intelligence , est celle de l'amélioration du sort des classes ouvrières. Le vrai moyen d'y parvenir est de nous rallier franchement à la sublime doctrine tracée par l'immortel Fourier , et si bien interprétée par l'un de ses disciples , Victor Considérant. Pénétrons-nous de leurs préceptes et unissons nos efforts pour amener la société à *faire participer chacun de ses membres à une juste portion de bien-être*. Mais n'attendons pas que les classes

pauvres usent de leur force que l'ignorance rend trop souvent aveugle et brutale ; adressons-nous aux hommes qui, par leur considération, leur fortune, leurs lumières, occupent un rang élevé parmi leurs concitoyens, et espérons que, malgré l'égoïsme du siècle, nous ne les trouverons pas sourds à cet appel.

M. F..... : *A l'agriculture !*

Aujourd'hui les capitaux se portent avec un aveugle entraînement vers les spéculations hasardeuses ; les travailleurs affluent dans les grands centres industriels, et l'agriculture, cette nourrice de l'humanité, est abandonnée de toutes parts : quelques hommes de bonne volonté élèvent seuls leur voix pour la défendre.

Cependant chaque jour nous enregistrons les funestes conséquences de ce perfide engoûment. Eh quoi ! Messieurs, dans un siècle où les idées sont si avancées, où les sciences ont fait tant de progrès, malgré la supériorité de notre sol et de notre climat, plus d'un tiers de la France n'est pas cultivé, et la partie en valeur ne donne pas le quart du revenu qu'elle pourrait produire. Ces faits paraissent incroyables ; ils sont pourtant d'une douloureuse et incontestable vérité.

Dans ce jour où nous célébrons l'anniversaire de la naissance du génie qui a dit le premier : Que toute association industrielle qui ne s'appuierait pas sur l'agriculture serait fausse et incomplète, nous croirions manquer à notre devoir si nous n'appelions pas vos vœux sur cette grande branche de la prospérité future.

Un officier : *Aux armées industrielles !*

Ce sont de belles et nobles passions qui président à la formation des armées pour ne produire, hélas ! que des désas-

tres ; et il en sera ainsi tant que les peuples ne seront pas unis dans l'harmonie universelle. Lorsque cette ère glorieuse aura commencé , les armées ne seront plus destructives , mais industrielles. Au nom de ces magnifiques instincts que le Créateur a placés dans le cœur de l'homme , gloire , enthousiasme , dévouement , elles ne s'égorgeront plus avec frénésie ; mais elles se présenteront aux applaudissements du monde après avoir remporté sur les climats hostiles des victoires plus glorieuses et surtout plus utiles à l'humanité.

M. B..... : *A nos amis absents !*

A tous ceux qui , partageant nos espérances , nos sympathies , fêtent aujourd'hui , comme nous , l'anniversaire de la naissance de Fourier.

Aux premiers disciples du maître ! Ils ont traversé avec lui les mauvais jours , sans perdre courage un seul instant. Ils ont été ses soutiens , ses interprètes , au milieu de ce vieux monde qui le heurtait à chaque pas et ne pouvait le comprendre.

Au groupe de Paris ! A cette phalange d'hommes dévoués et persévérants qui portent avec éclat le drapeau de l'école sociale , et répandent les lumières de la science.

A ceux que nous avons perdus ! A ceux que la mort a surpris travaillant à l'avenir de l'humanité. Les liens qui nous unissaient à eux ne sont pas rompus , Messieurs ; leur cause est toujours la même que la nôtre ; c'est celle de la vérité , de la solidarité universelles.

A tous nos amis absents !

DE

LA MÉTALLURGIE DU FER

ET DE L'EMPLOI

DES COMBUSTIBLES GAZEUX.



SIDÉRURGIE.

Chaque jour la somme des connaissances humaines se grossit de faits isolés, que réunit bientôt la synthèse, et d'applications utiles qu'à la longue seulement l'industrie sait mettre à profit. Mais, pour que les œuvres scientifiques ne soient pas uniquement l'objet de livres offerts en hommage aux sociétés savantes, de mémoires lus dans les académies, de notes communiquées et souvent perdues fautes de développement, le tout manuscrit ou imprimé et renvoyé dans les rayons de bibliothèque; pour que, en moins de mots, les travaux des savants ne soient pas seulement utiles aux savants, il faut vulgariser leurs recherches instructives et leurs découvertes fécondes. Or, pour initier toutes les classes aux savantes ou ingénieuses combinaisons des uns, aux patientes ou fortuites conquêtes des autres, une partie de la tâche revient, sans contredit, à toute feuille sérieuse qui, parlant le langage de tous, pénètre partout, et va dans la société porter à chacun le fruit des veilles de ceux qui pensent à elle.

La REVUE SOCIALE a compris ce devoir de plus dans la charge qu'elle s'est imposée vis-à-vis de ses lecteurs, et déjà, pour

concourir à cette œuvre nécessaire, nous demandons notre part dans le travail.

Dans le cours de l'année dernière, M. Ebelmen, invité par l'Académie à poursuivre ses premiers travaux, et d'autre part chargé par M. Legrand, sous-secrétaire d'état des travaux publics, d'étendre ses recherches par la voie de l'expérience, a présenté à l'Institut plusieurs mémoires, concernant *la métallurgie du fer et l'emploi des combustibles gazeux*. Ces mémoires, destinés aux annales des mines, n'ont été l'objet d'aucune lecture, et ne nous sont connus que par un rapport très étendu fait par notre illustre maître, M. E. Chevreuil, dont le nom, dans ces derniers temps surtout, est à tant de titres devenu cher à notre industrie lyonnaise.

Tous les besoins d'une civilisation qui se développe, grandissent avec elle et tous ses besoins, tous ses progrès réclament du fer; du fer pour son agriculture, du fer pour sa navigation, du fer pour ses locomotives, et ce métal qui brille dans nos armures, qui s'anime dans nos machines vivifiées par la vapeur; ce métal qui sillonnera demain la surface de nos contrées ou fertilisera le sable de nos colonies par les sources jaillissantes qu'il ira chercher dans les entrailles du sol; ce métal précieux enfin qui peuplera bientôt les déserts et civilisera la barbarie, nous était hier caché par la nature sous forme de poussière, de roches ou de limon. Les hauts fourneaux (11 à 12 mètres), alimentés, pour ainsi dire, sans interruption de minerai et de charbon, et les nombreux foyers d'affinerie ou d'étirage, dévorent des quantités immenses de combustibles; si bien que cette consommation prodigieuse, jointe aux dépenses continuelles de la consommation particulière semblait naguère menacer de destruction nos houillères et nos forêts. Rappelons en outre que si le minerai nous donne de la fonte dans les hauts fourneaux et la fonte du fer

dans les foyers d'affinerie, ce n'est qu'à la condition d'une très haute température, sous l'influence de laquelle l'extraction du fer a lieu, de même que la liquéfaction des fondants ajoutés et la fusion du métal obtenu. Ajoutons à ces données que le choix des combustibles bois vert, sec ou grillé, charbon de bois, houille, coke, anthracite et tourbe, connu de la pratique, présenterait des résultats contradictoires en apparence, et que les pertes considérables de chaleur, de combustibles même, pourront être désormais avantageusement réparées et mises à profit, et l'on comprendra l'importance du sujet et la nécessité du travail que M. Ebelmen a entrepris, et dont nous allons chercher à rendre compte.

Disons un mot d'abord des matériaux employés dans l'extraction du fer, et nous verrons après les expériences, les théories et applications fournies par la sciences.

Le minéral est une combinaison de fer et d'oxygène sous différents états, et qui correspond généralement à ce qu'on appelle vulgairement la rouille.

Les combustibles solides dont on fait usage sont tous ou des charbons ou des matières susceptibles d'être carbonisées dans le cours de l'opération, et qui brûlent d'autant plus facilement qu'ils contiennent moins de substances étrangères. On dit qu'un charbon brûle toutes les fois qu'il produit de la chaleur et plus ou moins de lumière en se combinant avec l'oxygène de l'air : cette combinaison (et nous appelons l'attention sur ce fait) de l'oxygène, gaz comburant par excellence, forme avec le carbone (charbon pur) deux composés gazeux, l'un d'abord, l'acide carbonique qui, contenant 1 de carbone et 2 d'oxygène, ne peut servir à la combustion, et l'autre dans certaines circonstances, l'oxyde de carbone qui, formé de 2 de carbone, et de 2 d'oxygène, est très combustible : — Ce dernier se produit toutes les fois que l'acide car-

bonique rencontre , à une haute température, du charbon plus ou moins divisé, et point ou très peu d'air ; car la présence de l'air , et surtout de l'air en excès , convertirait par son oxygène seul le charbon excédant en acide carbonique.

Ceci posé , l'on conçoit déjà que l'on peut à volonté obtenir par la combustion du charbon ou des *gaz non inflammables* , ou des *gaz combustibles*. Ajoutons , pour compléter ce renseignement , que la vapeur d'eau contenue dans les différentes espèces de charbon est sous l'influence de la chaleur décomposée par le carbone , en ces deux éléments , l'oxygène et l'hydrogène ; l'oxygène , d'une part , qui se porte sur le carbone et le brûle pour faire de l'acide carbonique , et l'hydrogène de l'autre , gaz inflammable qui , à défaut d'air , ne brûle point , passe dans la cheminée avec l'oxyde de carbone , et augmente par là même la quantité de gaz combustibles.

Or , si cette manière d'agir ne nuit pas aux réactions chimiques que l'on veut opérer , et l'expérience va nous renseigner à ce sujet , l'on emploiera le minimum d'air pour obtenir d'abord une quantité de chaleur suffisante et une source nouvelle de *combustibles gazeux* ; mais s'il importe d'obtenir par les combustibles le plus de chaleur possible , il n'est pas moins urgent d'éviter toutes causes de refroidissement , et d'utiliser la chaleur entraînée par les gaz combustibles ou non qui s'échappent du fourneau (à 300 ou 400 degrés). Le vent des tuyères , à la base du foyer , étant une des causes principales de refroidissement , l'on comprend sans peine que , si au moyen de la chaleur dite perdue , l'on porte à la température de 350 degrés l'air avant son entrée dans le fourneau , et si cet air chaud , comburant ou combustible , est lui-même utilisé à réchauffer des appareils et matériaux à employer , la question d'économie se trouve parfaitement résolue.

En 1809 , M. Aubertôt , doyen des maîtres de forges fran-

çais, conçoit l'idée d'appliquer à différents usages la flamme perdue dans le traitement du minerai de fer, mais il échoue dans l'application qu'il veut en faire au travail du fourneau. En 1814, M. Berthier utilisa la chaleur perdue à préparer de la chaux, à cuire des briques, dessécher le minerai et à porter à l'ébullition l'eau des machines à vapeur. Enfin, en 1841, M. Karsten paraît être le premier auteur qui ait appelé l'attention des métallurgistes sur l'utilité de la conversion de combustibles solides de peu de valeur en gaz inflammable, et peu après, M. Ebelmen se livre à de nouveaux essais. Les recherches de ce dernier sont communiquées l'année suivante à l'Académie des sciences, et bientôt, à propos de ce premier mémoire, M. Chevreuil, en qualité de commissaire rapporteur, insistait sur l'opportunité qu'il y avait à poursuivre ce genre d'application.

Aujourd'hui nous possédons des résultats analytiques certains, et, guidés par eux, nous allons passer en revue les différents combustibles solides employés dans les hauts fournaux et dans les feux d'affinerie, étudier l'emploi des combustibles gazeux qu'ils donnent dans l'un et l'autre genre de foyer, et apprécier les différentes circonstances où l'on doit nécessairement donner la préférence à tel ou tel mode d'opération.

Mais avant d'aller plus loin, qu'il nous soit permis de rappeler, pour l'intelligence des observations suivantes, que le minerai et le combustible sont additionnés de *fondant* (craie ou argile), suivant que le calcaire, ou la silice alumineuse, manque plus ou moins dans le minerai nécessairement impur, et que par conséquent l'autre y domine. Cette addition, et on peut le dire ici, a pour but de donner dans les scories une espèce de verre très fusible silicate *double* d'alumine et de chaux, en évitant la production d'un silicate *simple* qui n'est

pas assez fusible d'une part, et qui, de l'autre, se décomposerait pour faire du siliciure de fer. Ajoutons enfin quelques mots seulement sur les propriétés du fer qu'il nous importe le plus de connaître; et d'abord, la plus importante pour la question qui nous occupe, est la grande facilité avec laquelle ce métal s'oxyde à une haute température, et conséquemment la difficulté que présente sa réduction (désoxydation). Signalons en dernier lieu son union possible dans le haut fourneau avec plusieurs métalloïdes, le carbone surtout, et l'on concevra sommairement que ce n'est que sous l'influence d'une réaction puissante, à un degré de chaleur très élevé, que la réduction du minerai peut avoir lieu, et que le métal réduit se combine bientôt avec le carbone, et coule ainsi dans le creuset : c'est la *fonte*.

Ne terminons pas ce paragraphe sans dire qu'enlever le carbone à la fonte, c'est obtenir du fer.

Les hauts fourneaux sont donc allumés, les foyers d'affinerie s'embrâsent, et de ces cratères dont l'œil ne peut soutenir l'éclat, s'élève partout la flamme où découle un métal fondu qui, fer ou fonte, ne se refroidit plus que sous les coups des marteaux.

Mais que se passe-t-il dans ces masses incandescentes, où, arrachée à la terre par les mains de l'homme, la matière va assister une seconde fois à la fusion de ses parties les plus dures? puis subir les métamorphoses et prendre la forme que voudra le plus simple ouvrier? Ce qui nous le dira, c'est l'analyse chimique, et ce sont les gaz puisés dans toutes les régions du fourneau et dans la fumée la plus noire, et dans les gerbes jaillissantes où le carbone et le fer sont en combustion.

Supposons que le haut fourneau marche *au charbon de bois* et nous constatons les faits suivants dans la partie inférieure

du fourneau des machines soufflantes apportent de l'air chaud , une partie du charbon se transforme rapidement en acide carbonique en produisant beaucoup de chaleur, et l'autre convertit l'acide produit en oxyde de carbone en faisant passer une partie de la chaleur à l'état *latent*. Un peu plus haut , c'est-à-dire dans la région moyenne , une grande partie de l'oxyde devient acide carbonique en enlevant l'oxygène à l'oxyde de fer ; et en effet, à partir de cette région, l'on retrouve dans les gaz du fourneau un volume constant d'acide carbonique , dont l'oxygénation, ne pouvant provenir de l'oxygène de l'air, est nécessairement due à celui du minerai. Le fer se trouve donc réduit non par le charbon directement , comme on l'a cru longtemps, mais par le gaz oxyde de carbone.

Le haut fourneau est-il chargé avec *du coke* ? Les choses se passent de manière un peu différente, et la différence, toute à l'avantage de ce dernier combustible , tient à ce que son carbone se prête moins facilement que celui du charbon de bois à la conversion de l'acide carbonique en oxyde de carbone , conversion qui, faisant passer, comme nous l'avons dit , une partie de la chaleur à l'état latent, est une cause de refroidissement.

Par conséquent, si au-dessus des premières couches de combustible, il ne se produit pas avec le coke comme avec le charbon de bois , une cause subite de refroidissement qui limite bientôt les réactions entre la colonne ascendante gazeuse et la colonne descendante solide, la chaleur et la réduction se propageront sur une bien plus grande étendue , et l'expérience nous apprend en effet qu'une différence de température manifeste pour toutes les régions correspondantes des deux fourneaux, est sensible surtout au gueulard (ouverture supérieure), se représente ainsi à charge égale pour le charbon de bois de 112 degrés à 200 degrés, pour le coke de 360 à 430 degrés-

Mais pour tirer de ces résultats toutes les conséquences que l'on peut déduire en faveur du coke, ajoutons que l'on emploie une quantité de ce dernier double de celle du charbon de bois, et nous dirons d'abord que la fonte se produisant avec le coke à une plus grande distance du vent des tuyères sera bien plus disposée à se décarburer, c'est-à-dire à s'affiner, en arrivant à lui; puis nous signalerons trois autres circonstances: une température plus élevée, un gaz plus combustible et une quantité totale de gaz double de celle fournie par le charbon de bois.

L'application n'a donc plus entre ces deux combustibles qu'un choix sûr à faire, et nous la voyons dans les usines de M. Frèrejean à Vienne, puiser à 3^m, 6 du gueulard, sans changer l'allure du fourneau, la moitié du gaz qui s'y trouve, pour échauffer d'une part l'air destiné à brûler le coke, pour élever de l'autre la température des fours de mazerie, et pour brûler enfin lui-même pour décarburer la fonte ou souder le fer.

Dans les foyers d'affinage, où l'on se contente de purifier la fonte et de la couler, ou bien on lui enlève tout son carbone pour en obtenir du fer. Dans les deux cas, c'est toujours de la fonte et du charbon sur lesquels, à une haute température, on souffle de l'air chaud ou froid.

Le charbon fait d'abord de l'acide carbonique, puis de l'oxyde de carbone, et la fonte retirée une première fois à l'état pâteux pour être replongée avec les *sornes* ou scories composées de silice et d'oxyde de fer attachés aux angles de la cuve, sort enfin du foyer et y rentre deux fois, pour être alternativement chauffée au blanc soudant et forgée sous les marteaux.

L'air qui afflue sur ces masses plus ou moins pâteuses, ne se porte point particulièrement sur le carbone de la fonte pour la décarburer, comme on le pensait autrefois, mais indistinctement sur le carbone et sur le métal; c'est ce même oxyde de

fer qui, enveloppant la petite masse sur laquelle on opère, la pénètre par les différentes manipulations de l'ouvrier, enlève le carbone à la fonte en se réduisant lui-même, et prévient par la croûte qu'il forme extérieurement, la carburation ultérieure du fer obtenu.

Dans les forges d'affinerie comtoises, on préfère l'usage du charbon de bois à celui de la houille, quoique ce procédé soit plus coûteux; cette préférence tient à la meilleure qualité du produit.

Si nous comparons maintenant le coke au charbon de bois dans les différents foyers, soit par exemple dans les *cubilots* (fourneaux cylindriques, 3 mètres de hauteur), dans lesquels 1,000 kil. de fonte sont fondues par heure avec 180 kil. de coke, nous verrons qu'il faut dans le même appareil 600 à 700 kil. de charbon de pin pour produire le même résultat. Cette conséquence, qui peut sembler contradictoire à ceux qui se rappellent seulement que 1 de charbon de bois donne autant de chaleur que 2 de coke, cesse de le paraître, lorsqu'avec raison l'on attribue cet effet à la résistance même que présente le coke à l'air et à l'acide carbonique. Dans cette expérience dernière, comme M. Ebelmen l'a constaté, dans le haut fourneau la température qui n'éprouve pas de cause subite de refroidissement, se maintient très élevée durant tout le cours de l'opération.

La comparaison ainsi établie entre ces deux combustibles solides peut se poursuivre encore, et les recherches et applications de l'auteur nous conduisent à le faire. Tous ces foyers en effet perdent une trop grande quantité de chaleur, pour que l'on ne cherche pas à tirer parti de celles qu'emportent avec eux les gaz qui s'en dégagent, et pour que l'on ne brûle point par l'air atmosphérique tout l'oxyde de carbone et tout l'hydrogène que ces mêmes gaz renferment. D'autres foyers et fours

sont donc annexés aux précédents, les uns pour la préparation du *petit fer*, les autres pour le laminages des tôles : dans le premier cas, on brûle le gaz avec un petit excès d'air ; et dans le second, on échauffe les lames métalliques dans une atmosphère non oxydante, que l'on produit facilement avec le gaz dégagé par les feux d'affinerie. Quoi qu'il en soit, dans ces fourneaux de peu de profondeur, les couches de charbon peu nombreuses appellent un tirage trop variable, et par là même ne donnent pas aux combustibles gazeux une composition assez constante, une température enfin assez élevée et assez soutenue pour que l'on puisse avec eux affiner la fonte ou souder le fer, comme on le fait avec ceux des hauts fourneaux. En effet, les $\frac{36 \text{ à } 37}{100}$ de gaz combustibles que l'on soustrait à la colonne ascendante du haut fourneau entretenu au coke, étant brûlés dans le four à mazer, produisent assez de chaleur pour que l'on puisse, dans l'espace d'une heure et demie, mazer 400 kil. de fonte avec un déchet de $\frac{6 \text{ à } 7}{100}$ seulement, au lieu de $\frac{13 \text{ à } 14}{100}$ qui aurait lieu dans un foyer d'affinerie entretenu au charbon : ajoutons enfin que pour un affinage avec les combustibles solides qui dure près de deux heures, ce n'est que durant les cent premières minutes que l'on peut recueillir des gaz combustibles.

Le bois vert, sec ou grillé, a été supprimé dans les foyers d'affinerie et dans les hauts fourneaux, l'insuffisance de chaleur qu'il donne est dû aux circonstances suivantes, à savoir : que l'acide carbonique produit par le bois brûlé se convertit bientôt en oxyde de carbone, fait disparaître par là même une certaine quantité de chaleur, et n'a plus que la température nécessaire à la carbonisation des couches supérieures, de telle sorte qu'il ne reste plus suffisamment de chaleur pour expulser l'eau des matières employées, désoxyder le minerai par l'oxyde de carbone, et liquéfier la fonte et les fondants. L'emploi direct de tous les combustibles de peu de valeur, *tourbe*, *anthracite*, *menu*

des halles , etc., offrant les inconvénients du bois, l'on conçoit la nécessité de les convertir en gaz inflammables que l'on brûlera avec une quantité d'air réglée par un registre. A ces essais consacrons ce dernier paragraphe.

Depuis quatre ou cinq ans à peine l'application a rendu féconde cette idée première. En effet , les gaz produits dans un appareil générateur annexé aux fours, arrivent à 400 degrés dans ces derniers , échauffent l'espace , les matériaux, et l'air comburant à employer, constituent au besoin une atmosphère non oxydante, et brûlent enfin à l'aide d'un petit excès d'air qui convertit tout l'hydrogène et l'oxyde de carbone en eau et en acide carbonique. Le fer ainsi porté en quelques heures *au blanc soudant* peut être soudé, forgé et étiré avec une très grande économie de combustible solide. La compagnie d'Audincourt nous offre depuis plusieurs années un très bel exemple de cet heureux et nouveau système. Trois générateurs de gaz y sont établis et alimentés à très peu de frais ; l'un d'eux sert au réchauffage des tôles fines , l'on y passe 30,000 kilos de tôle par mois en consommant 720 hectolitres de fraisil ; dans les deux autres, l'on porte à la température la plus élevée que l'on puisse produire dans les foyers métallurgiques, des trousses destinées à la fabrication des grosses tôles : ces trousses, composées de barres de fer plates , pèsent de 300 à 500 kilogrammes. Chacun de ces deux générateurs annexés à un four à reverbère , consomme de 16 à 1800 kil. de braise ou de fraisil, et livre par vingt-quatre heures de 3,800 à 4,000 kil. de tôle.

Le bois soumis à l'épreuve dans un générateur convertit tout l'air en gaz combustibles , mais ces gaz , par les raisons que nous avons énoncées , n'ont à leur sortie qu'une température très faible , 125 degrés ; aussi importe-t-il de le brûler avec de l'air chaud. La tourbe se prête difficilement à la con-

version du gaz carbonique en oxyde de carbone , et en cela elle se rapproche du coke. En effet , les deux tiers seulement de l'air employé avec la tourbe, se transforment en oxyde inflammable.

Les houilles d'une qualité inférieure fournissent de très bons résultats, mais offrent l'inconvénient de donner naissance à une certaine quantité de gaz sulfhydrique qui , en sulfurant la fonte ou le fer , nuit à la bonne qualité du produit : l'on peut toutefois espérer soustraire le métal à cet accident , en épurant les gaz avec un mélange de chaux et de battiture de fer. C'est ainsi que l'usine de l'industriel obligeant , devenue le laboratoire du professeur habile , a éclairé la pratique des lumières de la science , et cette épreuve dernière, si fréquemment l'écueil des expériences faites sur une petite échelle , a mis en évidence les phénomènes imprévus des grandes opérations , et donne aujourd'hui par là même au travail de M. Ebelmen toute la valeur de l'exactitude.

Si le rapporteur des cinq mémoires dont nous venons de parler a demandé pour l'auteur la plus grande preuve d'estime que l'Académie accorde, que de remerciements et de grés ne doit pas au jeune savant, une de nos plus précieuses branches d'industrie , la métallurgie française.

STÉPHANNE FERRAND ,

(Préparateur au Collège de France.)



VARIÉTÉS.

SANS LE VOULOIR,

DRAME-ROMAN.

ACTE II.

DEUXIÈME PARTIE.

SCÈNE IV.

(*Fin.*)

SCIOTTI : Laissez-moi. — Trêfle !

PREMIER SEIGNEUR : N'y faites pas attention, il perd beaucoup.

MARINA : Mon Dieu !

QUATRIÈME SEIGNEUR : Le bal continue ; permettez-moi de vous accompagner.

SCÈNE V.

UN VALET : Voici des rafraîchissements , Messieurs.

ALFREDI : Tout pique.

SCIOTTI : Comptons. Vingt-deux.

ALFREDI : Et moi, vingt-trois.

SCIOTTI : Malédiction !

ALFREDI : Je suis fâché de vous voir perdre. — Voulez-vous continuer la partie ?

SCIOTTI : Non ! c'est assez de jeu comme cela ; tout m'est funeste et de sinistre présage ; ah ! vous riez, Messieurs,

vous riez de la fête et de celui qui la donne!... Enfer! mais regardez donc, il y a du sang sur mes habits (Il sort).

TROISIÈME SEIGNEUR : (Achevant de boire un verre de punch.) Vraiment je crois qu'il est fou.

ACTE III.

PREMIÈRE PARTIE.

(Une rue détournée.)

LUCIO : Tous nos hommes sont-ils à leur place?

JOSEPHO : Oui, Monseigneur.

LUCIO : D'après ce qu'a dit mon espion sa voiture est la première qui doit passer.

SCÈNE II.

(SCIORTI dans sa voiture.)

Tout perdu! à présent que puis-je craindre? je n'ai plus rien à risquer... Oh! ces noirs présages. — Ce rouge! — Cette date fatale! — Oui il faut que je me venge. — Oh! j'ai bien entendu leurs discours, ils rient de moi, eh bien! ils verront ce que je pourrai faire. — Ils trembleront.... Et moi je rirai à mon tour de leurs angoisses. — Pourquoi donc, est-ce que je tremble? Ne vais-je pas rejoindre des hommes braves, qui m'ont pris pour leur chef?.... Oui; mais si l'on m'avait suivi si l'on venait à m'arrêter avant.....

(Un coup de pistolet.)

UNE VOIX : Arrêtez!

(Des hommes masqués se précipitent et entourent la voiture, les laquais résistent quelque temps. Pendant la bagarre, le cocher coupe les traits de l'un de ses chevaux et se sauve au galop, on fait feu sur lui, sans l'atteindre: tumulte.)

SCÈNE III.

LUCIO (à la portière) : Vous êtes le comte Sciotti, descendez sur l'heure.

SCIOTTI (à part) : C'est fait de moi !

LUCIO : Allons ! seigneur comte, descendez et vite que nous nous expliquions ; car nous avons bien des choses à nous dire.

SCIOTTI : Vous vous méprenez, je ne suis pas celui que vous cherchez.

LUCIO : Si bien, vous êtes Emmanuel Sciotti, n'est-ce pas ? eh bien ! promptement l'épée à la main, et défendez vous !

SCIOTTI : Mais pourquoi cela ? vous vous trompez, vous dis-je.

LUCIO : Ah ! je me trompe... — Dis-moi, comte Emmanuel, n'est-ce pas toi qui as séduit Marina, et qui d'une noble comme toi a fait une danseuse et ta maîtresse.

SCIOTTI : Eh bien ?

LUCIO : Eh bien ! Marina, c'est ma sœur ! — Ah ! tu la croyais seule et orpheline, n'est-ce pas ? Tu ne pensais pas qu'un jour tu aurais à payer cet outrage. — Un frère proscrit, une fille abandonnée, c'était un exploit bien facile. Eh bien ! la fille n'est plus seule, le proscrit est revenu, il vient te demander compte de ton injure et voir si tu n'es pas un lâche jusqu'au bout.

SCIOTTI : Eh que m'importe votre sœur ! Reprenez-la et laissez-moi tranquille, — de plus graves intérêts m'occupent. — Du reste je ne puis me battre, la partie n'est pas égale. — Avec des assassins, peut-être !....

LUCIO : Tu vois bien que je suis seul, infâme débauché ! — Tu n'es donc capable que de séduire les femmes et tu ne sais

donc pas te défendre ; allons, vite en garde, ou je te tue comme un chien.

SCIOTTI : En garde toi-même, et nous verrons lequel des deux les gardes de nuit ramasseront mourant !

(Ils croisent le fer.)

SCÈNE IV.

(La garde, les précédents.)

JOSEPHO : Alerte ! C'est la garde !

LUCIO : Malédiction !

LE CHEF DE LA PATROUILLE : Arrêtez ! deux hommes se battent ! — qu'on les saisisse !

LUCIO : Josepho, arrête-les un instant.

JOSEPHO : Retire-toi, sbire de malheur, ou nous ferons faire à tes côtes la connaissance de nos poignards.

LE CHEF : Dégainez vos rapières et en avant sur ces rebelles.

JOSEPHO : Sauvez-vous, mon maître !

LUCIO : Tout m'échapperait-il à la fois ?

LE CHEF : Arrêtez ! arrêtez !

SCIOTTI (s'enfuyant) : Je suis perdu s'ils me saisissent.

ACTE III.

DEUXIÈME PARTIE.

(Petite rue déserte. — Trois bandits.)

PREMIER BANDIT : La nuit est mauvaise ; pas la moindre poche à vider, pas la plus petite bourse à couper. Nous arriverons bientôt à ignorer l'usage de nos mains.

DEUXIÈME BANDIT : Il paraît que les seigneurs n'ont plus d'argent ou que les courtisanes le leur prennent tout.

TROISIÈME BANDIT : Ah ! bah ! Ce n'est pas ça — ce sont eux-mêmes qui sont plus fins que nous, car ils se vident les poches au jeu, sans courir risque de la potence.

PREMIER BANDIT : Chien de pays !

DEUXIÈME BANDIT : J'entends du bruit, attention !

SCÈNE II.

SCIOTTI (éperdu) : Au secours ! sauvez moi, sauvez-moi !

PREMIER BANDIT : C'est peut-être une bonne aubaine, qu'avez-vous donc ? monseigneur.

SCIOTTI : Sauvez-moi ! Je suis poursuivi, cachez-moi quelque part ; tenez, voici de l'or.

PREMIER BANDIT : Par Satanas ! mon patron, voici une bourse où il y a bien encore quelque pistoles.

SCIOTTI : Oh ! mon Dieu ! j'entends du bruit, s'ils allaient me saisir, où me cacher ? où fuir ?

DEUXIÈME BANDIT : Dites donc, il paraît qu'il vous font une fameuse peur. — Que sont-ils donc ceux-là ?

SCIOTTI : Oh ! si vous saviez, — ce sont les sbires de la police.

TROISIÈME BANDIT : C'est singulier, il les craint plus que nous.

PREMIER BANDIT : Que voulez-vous faire ?

SCIOTTI : Par pitié ! cachez-moi pour cette nuit ; demain vous me prêterez quelques méchants habits pour que je puisse m'évader sans être reconnu et je vous récompenserai dignement.

DEUXIÈME BANDIT AU PREMIER. M'est avis que si nous devons quelque chose à cet homme là, nous ferions bien de nous débarrasser de cette créance (il montre son stylet).

PREMIER BANDIT : Laisse donc faire, nous retirerons de sa peau plus que tu ne penses (haut). Ah ! vous voulez vous cacher ; eh bien ! justement nous avons votre affaire, et nous vous mettrons dans un endroit où ils ne viendront pas vous chercher. Suivez-nous ! (bas) Aie les yeux sur lui.

SCÈNE III.

(Ils s'arrêtent à la porte d'une maison de mauvaise apparence.)

PREMIER BANDIT (frappant) : Ohe ! Margarita ; — ouvre ; — c'est nous.

MARGARITA : Me voici.

PREMIER BANDIT : C'est bien, ferme la porte et laisse-nous.

SCÈNE IV.

(Dans une chambre).

PREMIER BANDIT. Ne craignez plus rien, nous sommes ici chez nous. — Tenez voici une chambre pour vous cacher ; mais avant, débarrassez-vous de ces habits qui pourraient vous trahir.

SCIOTTI : Que faire ? grand Dieu !

PREMIER BANDIT : Voici pour les remplacer (il lui jette de mauvais vêtements. Sciotti se déshabille).

DEUXIÈME BANDIT : Et cette chaîne d'or ?

SCIOTTI : Je la garde.

DEUXIÈME BANDIT : Non pas, elle vous gênerait (il la lui ôte).

TROISIÈME BANDIT : Et ces bagues ?

SCIOTTI : Laissez-moi....

TROISIÈME BANDIT : Allons ! pas de façons, vite les bagues.

PREMIER BANDIT : A présent, voici votre chambre, allez et reposez bien (Sciotti entre, les bandits ferment la porte).

SCÈNE V.

SCIOTTI (seul et sans lumière) : Malheur ! malheur ! que faire ? Echapper et voir à chaque pas naître d'horribles dan-

gers. — Tomber entre les mains des brigands... Oh ! miséricorde, mon Dieu ! Que veulent-ils faire de moi. (Il écoute.)

SCÈNE VI.

(Les bandits autour d'une table, ils boivent).

TROISIÈME BANDIT : Que faire de cet oison-là ?

DEUXIÈME BANDIT : L'envoyer rejoindre ses aïeux , puisque c'est un noble.

PREMIER BANDIT : Pas du tout ; il nous servira plus tard , laissez-moi faire. J'ai une fameuse idée !

DEUXIÈME BANDIT : Tiens ! qu'est-ce qu'il y a donc dans cette poche ; ah ! c'est le portefeuille.

PREMIER BANDIT (vivement) : C'est ce qu'il me fallait ; son nom doit être quelque part.

DEUXIÈME BANDIT : Justement : Au comte Emmanuel Sciotti.

PREMIER BANDIT : Vivat ! J'ai mon affaire.

SCIOTTI (derrière la cloison) : Je suis perdu !!!

ACTE IV.

PREMIÈRE PARTIE.

(La grève de Naples. — Carbonari.)

PREMIER CARBONARO : Il se fait bien attendre.

DEUXIÈME CARBONARO : Aurait-il trahi ses serments ?

SCALDI : Je l'en ai bien empêché ; deux des nôtres ne le quittent pas. Ils ont remplacé son laquais et son cocher. S'il voulait nous trahir, ils lui en oteraient bien l'envie.

PREMIER CARBONARO : Il tarde bien cependant.

ANTONIO : Peut-être l'a-t-on fait espionner, l'a-t-on suivi et alors....

AMBROSIO : Patience ! il n'est que minuit trois quarts.

ANTONIO : Il me semble reconnaître le galop d'un cheval.

PREMIER CARBONARO : Qu'est-ce que ce peut être ?

SCALDI : Le jeune homme a raison ; tenons-nous sur nos gardes.

SCÈNE II.

Le cocher arrivant sur son cheval au grand galop.

PREMIER CARBONARO : Halte ! qui êtes-vous ?

DEUXIÈME CARBONARO : Parbleu ! c'est Henrico. Quelle nouvelle ?

SCALDI : Henrico !.... Ciel ! et le comte ?

HENRICO : Tout est perdu ! Comme nous venions ici , nous avons été arrêtés dans une rue déserte, et je n'ai dû mon salut qu'à la vitesse de mon cheval.

SCALDI : Emmanuel ! qu'est-il devenu ?

HENRICO : Sans doute qu'ils le traînent à présent sur le billot, s'ils ne l'ont pas déjà assassiné.

SCALDI : Encore un qu'ils voudraient immoler à leur tyrannie ; mais il n'en sera point ainsi ; nous ne laisserons pas périr le fils comme a péri le père. — Ne perdons pas un instant, courons à la ville. — Semons le trouble et le désordre sur nos pas. — Armons le peuple contre son misérable gouvernement. — Faisons soulever tous les citoyens pour notre cause. — Il faut qu'on nous rende notre chef ou que nous mourions pour le défendre.

LES CARBONARI : En avant ! en avant !

SCALDI : Soyons sans pitié pour eux comme ils le sont pour nous ; notre devoir est : Haine à tous ! Notre mot d'ordre : Vengeance !

LES CARBONARI : Oui ! vengeance !!!

(Révolte au sein de la ville. — Tumulte affreux dans les rues. — Grande place en face du palais du roi éclairée par des torches.)

LES CARBONARI : Aux armes ! aux armes !

LE PEUPLE : A bas les tyrans ! Vive la liberté !

PREMIER CITOYEN : Sonnons le tocsin !

DEUXIÈME CITOYEN : Incendions les palais !

PREMIER CITOYEN : Mort aux seigneurs !

LES CARBONARI : Qu'on nous rende notre chef, le brave Sciotti, le fils de celui qui est mort pour nos libertés.

PREMIER CITOYEN : Qu'en ont-ils fait ?

LES CARBONARI : Ils l'ont arrêté traîtreusement et l'ont jeté dans leurs cachots.

DEUXIÈME CITOYEN : Qu'ont-ils dit ?

TROISIÈME CITOYEN : Qu'on l'avait écartelé par les quatre membres.

LES CARBONARI : Vengeance !

LE PEUPLE : Vengeance !

SCÈNE II.

(Les précédents, Lucio.)

LUCIO : Où est le comte Emmanuel Sciotti.

PREMIER CARBONARO : C'est lui que nous voulons que l'on nous rende.

LUCIO : Ils l'ont donc arrêté.

PREMIER CARBONARO : Oui, et peut-être fait mourir.

SCÈNE III.

(Les précédents, Marina.)

MARINA (habillée en femme du peuple) : Que dites-vous ?
— Fait mourir. — Ils l'ont tué ; oh ! les infâmes ! lui, Sciotti.

LUCIO : Femme, que te fait sa mort ?

MARINA : Sa mort ! mais tu ne me connais donc pas , toi ?
Je suis Marina , la danseuse , et lui c'était mon amant.

LUCIO : Marina , ta bouche a osé prononcer cet outrage affreux ; eh bien ! péris , comme une courtisane avilie , tiens !
(Il la frappe de son poignard .)

ANTONIO : Une femme expirant ! quel est son assassin ?

LUCIO : Moi !

ANTONIO : Et de quel droit ?

LUCIO : Tu ne l'as donc pas entendue , tout à l'heure , dire que Sciotti était son amant !

ANTONIO : Et tu l'as tuée ! tu as frappé cette pauvre fille , parce qu'elle aimait l'un de nous , tu m'en rendras raison.

QUELQUES CARBONNARI : Qu'est-ce donc ?...

ANTONIO : Il vient d'assassiner une femme sans défense , parce qu'elle a prononcé le nom de Sciotti !

PREMIER CITOYEN : Sais-tu ce que c'est.

DEUXIÈME CITOYEN : C'est un noble qui vient d'assassiner la maîtresse de Sciotti , qui avait pu s'échapper.

LE PEUPLE : Mort au noble !

LUCIO : Ecoutez-moi.

LE PEUPLE : Mort au noble !

LUCIO : Cette femme !

LE PEUPLE : Sus à lui ! sus à lui ! il faut le tuer.

(Tumulte affreux. On renverse Lucio. Il est frappé de plusieurs coups à la fois.)

LUCIO (expirant) : Malédiction !

AMBROSIO : Veux tu te confesser ? te repens-tu de ton crime ?

LUCIO : Non ! c'était juste !

AMBROSIO : Juste !

LUCIO : Oui, cette femme était ma sœur qu'il avait séduite ,
deshonorée.... (Il meurt.)

AMBROSIO : Encore un secret éteint dans la tombe.

LES CARBONARI : Vengeance ! vengeance !

(Révolte.)

ACTE V.

PREMIÈRE PARTIE.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Une salle du palais. Le conseil de régence.)

PREMIER MINISTRE : A-t-on jamais imaginé pareille aventure ; mais que veulent donc ces imbéciles.

LE MINISTRE DE LA POLICE : Il paraît que malgré nos précautions Sciotti était leur chef, et comme ils l'ont perdu, ils croient que c'est nous qui l'avons arrêté, et le réclament à grands cris.

DEUXIÈME MINISTRE : Mais on n'en a pas la moindre nouvelle.

TROISIÈME MINISTRE : Cette révolte prend une intensité effrayante.

PREMIER MINISTRE (à un aide-de-camp) : Faites avancer les régiments de la garnison et ceux des gardes du roi. — Placez des canons autour du palais ; que tout le monde soit sous les armes !

DEUXIÈME MINISTRE : Et ne savoir que faire ; mais ce Sciotti, où donc est ce Sciotti ?

TROISIÈME MINISTRE : Les meneurs ne sont peut-être pas de bonne foi.

LE MINISTRE DE LA POLICE : De très bonne foi, au con-

traire, et le peuple s'est tellement passionné pour ce héros improvisé, qu'il vient de tuer un homme qui insultait son nom.

L'AIDE-DE-CAMP (rentrant) : Messieurs, la révolte devient de plus en plus dangereuse, nos forces réunies ne pourront bientôt plus la maîtriser.

PREMIER MINISTRE : C'est terrible; voir tomber une couronne pour un Sciotti. — Un homme nul, un débauché. — Si nous le tenions encore.... c'est à en perdre la tête.

DEUXIÈME MINISTRE : Il faut leur accorder leurs franchises.

PREMIER MINISTRE : Vous voyez bien que ce n'est pas cela qu'ils veulent, et qu'ils ne demandent que Sciotti.

SCÈNE II.

UN HUISSIER : Deux hommes se sont présentés au palais, du côté de la poterne de la cour, et demandent avec instance à vous parler pour des révélations importantes.

PREMIER MINISTRE : Que peuvent-ils me vouloir. — N'importe, dans de pareilles circonstances on ne doit rien négliger. Amenez-les. (A l'aide-de-camp) : Faites retirer toutes les personnes inutiles; mais ayez toujours les yeux sur la salle, afin qu'au moindre signal, en cas de trahison.....

L'AIDE-DE-CAMP : Il suffit.

SCÈNE III.

(Les précédents, les deux bandits.)

LE MINISTRE : Que voulez-vous?

LE BANDIT : Parler au premier ministre.

LE MINISTRE : Vous êtes devant lui, et je vous écoute.

PREMIER BANDIT : Nous tenons entre nos mains un homme

que vous désireriez bien avoir dans les vôtres ; nous venons vous demander si vous voulez que nous le livrions.

LE MINISTRE : Quel est cet homme ?

PREMIER BANDIT : Un instant , il y a une petite condition.

LE MINISTRE : Oubliez-vous que vous parlez au premier de l'état ; si vous vous êtes emparé d'un traître, livrez-le entre les mains de notre justice , et nous vous récompenserons ; mais tremblez que je ne donne l'ordre de vous arrêter vous-même , et de scruter votre conduite.

PREMIER BANDIT : Ne faites pas cela , Monseigneur , tout serait manqué.

LE MINISTRE : Comment donc !

LE BANDIT : Si d'ici deux heures nous n'étions pas rentrés dans notre demeure , nous avons un troisième camarade qui tient compagnie au prisonnier , et qui lui ferait sauter la cervelle.

LE MINISTRE : Mais quel est donc cet homme ?

LE BANDIT : D'abord la condition.

LE MINISTRE (impatience) : Eh bien ! quelle condition ?

LE BANDIT : Mille pistoles pour chacun de nous et trois brevets de sbires de la police.

LE MINISTRE : Qui êtes-vous donc pour me parler ainsi ?

LE BANDIT : C'est à prendre ou à laisser.

LE MINISTRE : Si je sonne, vous êtes à moi.

LE BANDIT : Et le camarade nous vengera bientôt.

LE MINISTRE : Quel est donc cet homme que vous avez en votre pouvoir ?

LE BANDIT : C'est le comte Emmanuel Sciotti.

LE MINISTRE : Oh ! quel heureux hasard ! Amenez-le ici de suite et secrètement , qu'il ne se doute pas où il va , je vous attends. — Allez sans tarder , et j'ajoute cinquante pistoles

pour chacun de vous ; mais songez-y bien , qu'il ne tombe pas un cheveu de sa tête.

LE BANDIT : Il suffit. — Ordonnez qu'on nous laisse sortir, et surtout que l'on ne nous suive pas, sans cela...

LE MINISTRE : Songez à la gratification, et surtout respectez sa personne.

LE BANDIT (à son camarade) : Je t'ai bien dit que ce garçon nous vaudrait de l'or.

LE MINISTRE : Nous sommes sauvés.

ACTE V.

DEUXIÈME PARTIE.

SCÈNE PREMIÈRE.

(La place publique. Les citoyens et les carbonari sont campés tous en armes devant le palais.)

PREMIER CITOYEN : Il leur faut bien du temps pour se décider.

DEUXIÈME CITOYEN : On leur a donné trois heures pour délibérer.

PREMIER CARBONARO : Et si dans trois heures on ne nous a pas rendu Sciotti , nous les ferons sauter avec le palais , et nous incendions la ville.

TROISIÈME CITOYEN : Mais camarade , j'en suis de la ville.

PREMIER CARBONARO : Qu'est-ce que cela me fait à moi , ne m'ont-ils pas tout pris pour me proscrire.

LE PEUPLE : Sciotti ! Sciotti ! qu'on nous le rende.

SCÈNE II.

(Le balcon du palais s'ouvre. Un huissier, tambour, puis le premier ministre. Le tambour fait un roulement.)

L'HUISSIER : Silence !

PREMIER CITOYEN : Que vont-ils dire ?

DEUXIÈME CITOYEN : C'est pour nous tromper.

TROISIÈME CITOYEN : Écoutons toujours.

L'HUISSIER : Faites silence.

PREMIER MINISTRE : Citoyens ! après avoir délibéré sur nos intérêts réciproques, le sage gouvernement que vous avez mis à votre tête a cru devoir répondre à vos justes réclamations. Voici l'ordonnance que nous avons décrétée, et que le roi a bien voulu signer pour votre bonheur.

L'HUISSIER : Faites silence.

PREMIER MINISTRE : Nous, roi de Naples, aidé de notre conseil, avons ordonné que les libertés et franchises que le peuple réclame, et qui lui avaient été enlevées par nos prédécesseurs, lui seront de nouveau octroyées, et nous jurons de les maintenir.

De plus, pour répondre à ceux qui nous accusent de retenir traîtreusement le comte Emmanuel Sciotti, notre aimé sujet, et comme garantie de la sûreté de nos promesses, le nommons gouverneur de notre ville de Naples.

Citoyens, saluez votre nouveau gouverneur.

SCIOTTI (sur le balcon) : Oui, mes amis ! la faveur que notre monarque veut bien m'accorder, vous est une preuve de son attachement pour nous. — A peine auprès de lui, je lui ai demandé une grâce que son cœur généreux a bien voulu m'accorder ; il pardonne à tous les proscrits auxquels il veut bien rendre leurs biens ! — Rentrez dans le devoir pour le re-

mercier, et bénissez le ciel de vous avoir donné un si bon souverain ; comme je le bénis de m'avoir permis de faire quelque chose pour mes amis.

SCALDI : Vive Sciotti ! lui qui n'a pas oublié ses compagnons ; vive à jamais celui qui nous a fait rendre notre asile et nos libertés !

LE PEUPLE : Vive Sciotti ! notre libérateur.

LES CARBONARI : Vive Sciotti , le héros !

(Enthousiasme universel. Cris répétés. Sciotti est porté en triomphe.)

ANTONIO A AMBROSIO : Quel homme et quelle gloire ! Oh ! qu'il est beau d'être ainsi un héros fêté par tout un peuple.

AMBROSIO : Laisse ! laisse ! il est bien de ces hommes , qui sont héros sans le vouloir !



Ceci n'est ni un roman , ni un drame , ni un conte , ni une histoire. — L'auteur y abuse singulièrement des temps et des lieux. — Il parle de Naples , qu'il n'a jamais vu ; — il parle des carbonari , qui ont pris naissance le siècle passé , et du lansquenet que l'on jouait il y a deux cents ans. — C'est qu'il est des vérités de tous les temps , de tous les lieux ; changez les dates , transformez la scène , et les événements se passent toujours à peu près les mêmes. — Voilà ce qui a déterminé l'auteur à ces anachronismes ; — voilà ce qui a fait choisir indistinctement tels hommes ou tels lieux ; car la vérité qui ressort de son œuvre n'est d'aucun pays , d'aucune époque ; mais de tous les pays , de toutes les époques.

Quant à la manière extraordinaire , bizarre même dont les événements s'enchaînent , un vieil adage viendra l'expliquer.

On raconte qu'un orateur d'Athènes , qui entretenait le peuple de choses fort importantes , fut très étonné de trouver son auditoire distrait. — Minerve , s'écria-t-il tout à coup , voya-

geait en compagnie d'un poisson et d'un oiseau. Arrivés près d'un fleuve, l'oiseau le traversa dans les airs, le poisson nagea jusqu'à l'autre bord, — et Minerve, cria-t-on !....

Chacun alors l'écoutait.

Tous ces pauvres prêcheurs de vérité ne sont-ils pas semblables à cet orateur, et ne sommes-nous pas tous des Athéniens.

MARIA VIOLETTE.

Chronique.

Que de faits passent inaperçus devant nous, qui cependant renferment une instruction utile pour l'observateur attentif. Tout est bien, disent les optimistes endormis dans leur commode opinion et chaque jour les prisons s'ouvrent, les échafauds se dressent, les bagnes se remplissent d'une nouvelle proie. — Des crimes affreux, effrayants, réveillent l'attention que l'on croyait blasée. — Nous lisons, dans le *Mercure Segusien*, un acte épouvantable que la justice va bientôt éclaircir et que tous les journaux, du reste, ont reproduit :

Une malheureuse enfant de 4 ans 1/2 est morte victime de la cruauté, de la froide barbarie de ses parents. — Hélas ! de si tristes réflexions se présentent à l'esprit en suivant les détails de cet horrible drame, que l'on est heureux d'avoir au fond du cœur, une espérance profonde en l'avenir pour ne pas succomber devant une pareille réalité.

Quel est l'effet moral qu'une exécution publique produit sur l'esprit du peuple ? On vient d'exécuter un criminel qui avait déjà tenté de s'évader de la prison. — L'échafaud est prêt,

deux curieux montent l'estrade pour examiner l'affreuse machine. — L'un d'eux passe sa tête dans le guichet et essaie la position, puis, quelques minutes plus tard, à cette même place, une tête aussi s'avance et le couteau fatal se relevait rouge de sang.

— Un boulanger de St-Esprit, s'aperçoit qu'un ouvrier qu'il connaît pour très honnête lui a dérobé un des pains de son étalage ; il le suit, l'interroge. — « C'était pour donner à mes enfants, » répond l'infortuné, j'aime mieux être voleur, que de les voir mourir de faim. — Tu as eu tort de ne pas me confier ta position, répond l'honnête industriel, viens chez moi tous les jours et je te donnerai un pain comme celui que tu as pris. — Tu me les payeras plus tard ; quand tu le pourras.

On avouera, avec moi, que cela est mieux que l'aumône.

REVUE MUSICALE.

*Concert donné par la société des Amis des Arts. — Le Colisée.
— Félicien David.*

C'est une belle chose que le Colisée, mais ce n'est pas une bonne salle de concert. Les solos arrivent difficilement à l'oreille des auditeurs et tout le cortège musical dont peut disposer la ville de Lyon suffit à peine pour rendre dans cette vaste enceinte l'effet des morceaux d'ensemble. Telles sont les réflexions que je faisais hier en écoutant la première symphonie de David. J'avais entendu cette œuvre au théâtre italien, comme j'y ai entendu le *Désert* et je pouvais avec connaissance de cause constater le tort qu'a faite à l'exécution l'insuffisance matérielle de l'orchestre.

Malgré cela, les applaudissements n'ont pas manqué. Il semble que depuis notre initiation aux beautés de cette nouvelle musique nous sachions deviner, sans les bien entendre, toutes les intentions du compositeur. On retrouve dans cette symphonie les mêmes preuves du mérite réel que nous avons admiré dans le Désert. La pensée est toujours simple, la mélodie originale sans prétention et facile à saisir. Les chants qui se promènent dans chaque partie concourent tous au développement de l'idée principale. En un mot il n'y a jamais d'obscurité ni d'incertitude lorsque l'auditeur sait écouter avec intelligence. On a principalement remarqué le final *allegro* tout pétillant d'esprit, de verve et d'entrain. Si je ne craignais de me tromper, je dirais que ce morceau rentrait plus que les deux autres dans nos goûts et nos habitudes. Il a l'allure vive de la contredanse en même temps qu'il se distingue par la finesse et le bon goût du rythme. *L'andante* qui, selon moi, doit obtenir la préférence ne pouvait pas être bien apprécié dans cet immense espace. Il devait, et par les mêmes raisons, passer incompris, comme *l'Hymne à la nuit*, le chef-d'œuvre du *Désert*, au dire de Berlioz.

Boulo nous a donné trois sols dièzes bien purs dans les trois couplets du *Chybouck*. Voilà, pour ma part tout ce que j'en ai entendu. Par bonheur, l'accompagnement m'a bien dédommagé.

Mais qui me dédommagera du malheur que j'ai éprouvé encore cette année. Mon numéro est resté dans l'urne et je n'ai rien gagné au tirage des tableaux. Plusieurs notabilités de la ville, madame la duchesse d'Aumale et S. M. Louis-Philippe se sont partagé les lots. Comme je n'ai jamais trop compté sur mon bonheur, je ne vous cache pas que j'ai fait assez peu d'attention à cette partie de la cérémonie. D'ailleurs il y avait tant de sujets agréables de distraction au milieu de ce concours élé-

gant des plus jeunes, des plus jolies, des plus ravissantes et des plus adorables dames de Lyon que j'eusse été impardonnable de fixer mes yeux sur le bureau. N'avais-je pas aussi à me rendre compte, en ma qualité de *connaisseur*, des causes qui m'ont fait trouver cette réunion si belle. Un beau tableau mal encadré perd beaucoup, et les lapidaires seuls connaissent la véritable beauté d'un diamant qui n'est pas monté. D'où il suit que le coup d'œil magique de la réunion du 19 ne doit pas être exclusivement attribué aux charmes attrayants de mes compatriotes et qu'il faut remercier un peu les artistes qui ont construit le cirque des Brotteaux.

L'architecture à l'extérieur vise à l'effet. Elle se permet un petit air monumental que je lui pardonne d'autant mieux que l'intérieur justifie cette prétention. La coupole est, m'a-t-on dit, remarquable de proportion et de hardiesse. J'accepte ces éloges qui dépassent les limites de ma compétence et j'arrive à ce que je crois pouvoir juger. Juger est un mot bien hardi, je le retire. Si, grace à Dieu, j'ai le sentiment des arts, grace à ma paresse native, j'ai bien peu de savoir. Quelques personnes affirment à la vérité que les hommes en général se prononcent avec d'autant plus d'aplomb qu'ils sont moins instruits j'ai toujours considéré cette remarque comme une critique et je n'en suis devenu que plus disposé à la bienveillance. Le goût seul, quand il est bien, inspire parfois des conseils utiles, tandis que la sévérité qui ne repose pas sur l'instruction, n'amène jamais de résultats sérieux.

La décoration du Colisée émane du pinceau de M. Savette. L'affiche qui nous a pendant trois mois annoncé cette nouvelle s'est servi dans les derniers jours d'une expression plus exacte *grammaticalement* parlant. Elle disait : Les peintures de la salle sont dues à M. Savette. N'ai-je pas le droit de compléter cette pensée et d'ajouter que des éloges sont dus aussi à l'artiste pour

ce travail. A coup sûr, les trois mille spectateurs de samedi ne me blâmeront pas d'avoir résumé en quelques phrases leur surprise et leur admiration. Ils ont remarqué la distribution intelligente des compartiments de la coupole, les figures de M. Bonirote et le bon goût de toute l'ornementation. La galerie, mieux éclairée que le cintre dont l'étendue ne me paraît passablement illuminée par les mille petits becs de lustre, la galerie est toute brillante de fraîcheur et de simplicité. Enfin, l'aspect général est grandiose sans prétention. Il me semblerait irréprochable sans l'effet malencontreux de cette espèce de tribune d'où l'on a fait pendant l'hiver danser les *titis* et les *balochards* en attendant les galops équestres de MM. Franconi.

Je ne veux pas vous imposer une seconde édition de mon enthousiasme pour le *Désert* de Félicien David. Depuis le mois dernier j'ai eu le temps de raisonner mon impression première et je persiste à soutenir que le *Désert* est une œuvre supérieure qui prouve non pas seulement, comme on l'a prétendu, les heureuses dispositions musicales de Félicien David, mais encore le talent original et savant du jeune compositeur.

Félicien David a subi chez nous toutes les misères de la célébrité en même temps qu'il en recueillait tous les avantages. Succès d'amour-propre, succès d'argent, voilà le beau côté. Procès et critiques injustes, voilà le revers de la médaille.

Le tribunal de commerce a fait justice de la chicane et le bon sens du public ne s'est pas arrêté aux attaques assez inattendues qu'un journal de notre ville, à propos du *Désert*, s'est permises contre la personne de Félicien David. Suivant mon habitude, j'avais commencé ce feuilleton par la fin pour connaître de suite l'opinion du critique. Tout étonné de trouver dans les dernières lignes tant de rigueur et si peu de raison, je me disais : « Sans doute l'écrivain n'aura pas entendu la *marche de la caravane*, ni la *glorification d'Allah*, il sera sorti pendant la tempête et

retenu malgré lui hors la salle, il ne sera revenu qu'au moment où tous les choristes s'écrient pour la dernière fois *Allah*. Voyons donc, lisons l'article en entier. C'est ce que j'ai fait et jugez de mon étonnement quand je suis arrivé à ces lignes :

« Le début, c'est naturellement l'entrée au désert. L'entrée
» au désert! au désert! Il faut qu'un orchestre nous repré-
» sente cela, le désert!.... A quelles ressources de son art le
» compositeur aura-t-il recours? *Ici, évidemment, le musicien*
» *cherche un effet impossible!* EH BIEN! NON; TOUT AU CON-
» TRAIRE; L'EFFET EST MERVEILLEUSEMENT TROUVÉ.

» Bientôt apparaît la caravane. La *glorification d'Allah* EST
» UN BEAU CHOEUR, TRÈS LARGE, D'UNE RICHE HARMONIE, BIEN
» DÉVELOPPÉ.

» La *marche de la caravane* EST ÉGALEMENT UN DES MOR-
» CEUX LES MIEUX TRAITÉS; L'ORCHESTRE ET LE CHOEUR Y
» SONT EMPLOYÉS AVEC TALENT.

» Dans *la tempête*, M. David FAIT PREUVE DE VERVE, DE
» PUISSANCE ET D'UNE GRANDE CONNAISSANCE DE L'ORCHESTRE;
» L'EFFET DE CETTE TEMPÊTE EST TERRIBLE, TOUS LES INS-
» TRUMENTS Y SONT DÉCHAÎNÉS; CHACUN JETTE SON CRI; CHA-
» CUN EST ADMIRABLEMENT EMPLOYÉ SELON SON TIMBRE, SA
» SONORITÉ, SES FACULTÉS, POUR AJOUTER A L'EFFET DU SAI-
» SISSANT ET HABILE DÉSORDRE DE L'ORCHESTRE.... »

Plus loin le critique, appréciant la valeur du morceau qui commence la troisième partie de la symphonie, ajoute :

« Ce morceau (*le lever de l'aurore*) a fait éclater la salle
» en applaudissements, et il a été aussitôt redemandé à
» grands cris.....

» ELLE EST D'UN GRAND, D'UN MAGIQUE EFFET, ET RIEN DE
» PLUS LÉGITIME QUE L'ENTHOUSIASME AVEC LEQUEL ON A
» SALUÉ LE MORCEAU.

Conclusion de tout ceci :

« Le *Désert* n'est point une partition,.... C'EST UNE SÉRIE DE
 » MORCEAUX TRÈS ÉCOURTÉS, SANS DÉVELOPPEMENT ET NE
 » SUPPOSANT NULLEMENT CHEZ L'AUTEUR UNE GRANDE PUISSANCE
 » D'INVENTION, NI BEAUCOUP D'IMAGINATION MUSICALE. »

Il est vrai que pour justifier cette conclusion au moins inattendue, on nous dit que *la Réverie du soir* est une MÉLODIE JOLIE ET MÉLANCOLIQUE; qu'on trouve dans l'instrumentation qui accompagne l'*Hymne à la nuit* UN TRAVAIL D'HARMONIE TRÈS DÉLICAT ET TRÈS DISTINGUÉ; mais que la *Fantasia arabe*, la *Danse des Almées* et le chœur de la *Liberté au désert*, sont trois mystifications.

Voulez-vous savoir maintenant d'où viennent ces contradictions étranges, quelle a été la cause de cette aberration momentanée d'un juge prévenu. Reprenons le feuillet et lisons ensemble encore quelques lignes pour en finir :

« Nos dispositions étaient des meilleures en allant
 » au concert..... Et cependant dès l'entrée de M. Félicien
 » David sur le théâtre, ces dispositions se modifiaient; cette
 » démarche lente et étudiée, cette pose de mélodrame, cette
 » tête penchée, ce regard fatal, nous faisaient tressaillir de
 » déception et nous sentions avec peine SE GLISSER EN NOUS
 » QUELQUE CHOSE D'HOSTILE A L'ARTISTE ET A SON OEUVRE. »

D'où il suit que les compositeurs doivent surveiller avec le plus grand soin..... leur démarche et leur regard. On pourrait bien encore tirer une autre conséquence de ce qui précède, c'est qu'on ne doit jamais, quand on sent en soi quelque chose d'hostile à un artiste ou à son œuvre, se permettre de les juger.

FRANCK.

Concert du Cercle musical de Madame Miro-Camoin.

Nous prenons la plume que vient de nous céder notre spirituel collaborateur, pour continuer sa tâche et vous rendre compte des douces impressions que nous avons reçues au Cercle musical deux fois en huit jours. La première, dans le concert donné par la société; la deuxième, dans celui que madame Miro a offert aux admirateurs de son beau talent. — Avons-nous besoin de l'avouer: c'est à cette charmante cantatrice que nous avons dû nos plus vives émotions, et cependant, on nous l'a dit: elle nous quitte à jamais regrettée; mais non, nous ne voulons pas le croire, espérons plutôt que l'administration appréciera mieux les intérêts de tous, en rappelant dans nos murs la fugitive, et que le public qui l'idolâtre sera bientôt à même d'applaudir sa *diva* bien-aimée.

Dans les deux concerts, elle a eu tous les honneurs de la soirée, et elle s'est prodiguée avec une grace qui a doublé le mérite de ses dons. Dans le grand air italien, dans le morceau de la *Part du Diable*, dans les délicieuses romances où elle déploie tant de sentiment et de bon goût, de nombreux applaudissements sont venus témoigner du plaisir qu'elle a fait à l'auditoire. — Citons encore dans le deuxième concert le fragment du *Rossignol*, avec accompagnement de flûte, où les éloges se sont répartis entre les deux artistes qui ont lutté entre eux par la justesse et la pureté des sons. C'était bien là le chant du rossignol, l'oiseau mélodieux par excellence. Seulement nous serons impitoyable pour le malencontreux duo de *Joseph*, entre Jacob et Benjamin. Cette réminiscence du bon vieux temps n'a pas été heureuse, la faute n'en est pas à Méhul; mais nous le croyons, le morceau n'a pas été bien choisi, et peut-être aussi mal interprété. Il n'en a pas été de

même du grand duo de *Sémiramis*, entre M^{me} Miro et M^{lle} Bouvard. Ce morceau, fort bien exécuté, a été très convenablement accompagné par l'orchestre du Cercle. Pourquoi M^{lle} Bouvard veut-elle absolument avoir une voix de basse-taille ? Combien cette prétention nuit au charme naturel de ses moyens. — Émettez vos sons sans efforts, Mademoiselle, et nous vous applaudirons encore avec plus d'enthousiasme. — Baumann et Cherblanc, ces deux talents supérieurs, mais qui conservent tous les deux un cachet d'originalité qui exclut toute idée de rivalité, se sont fait entendre chacun à leur tour dans deux brillants concertos, où ils ont recueilli, comme toujours, des *bravos* mérités. Citons encore M^{lle} Dard, jeune pianiste qui, pour la vigueur de l'exécution, se place déjà à côté des premiers maîtres. Mais le piano, selon nous, est un instrument ingrat ; il laisse l'auditeur froid et se résume entièrement dans les prodiges du mécanisme et de la difficulté. — M. Barrielle s'est fait également entendre trois fois dans le dernier concert ; il était visiblement indisposé, et le public lui a su gré de sa bonne volonté. Enfin, un jeune élève de l'école de M. Jansenne, doué d'une assez belle voix de baryton, a chanté un morceau de la *Favorite* de manière à faire concevoir en sa faveur les plus heureuses espérances. Les deux concerts ont été terminés par le grand *Oratorio de Vogel*, le *Jugement dernier*, avec chœur et orchestre. Nous ne jugeons pas ce dernier morceau, qui a laissé beaucoup à désirer ; nous ne voulons pas paraître trop sévère, puisque ce sont des amateurs qui l'ont exécuté, et que, par conséquent, ils ont droit à toute notre bienveillance.

En résumé, ces deux réunions ont été fort brillantes et laisseront de sincères regrets dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté ; regrets d'autant plus douloureux que ces trop courts instants de plaisirs seront suivis de l'absence de la plu-

part des artistes qui s'y sont fait entendre, et qui avaient su conquérir dans notre ville une large part de sympathie.

CL. J.

THÉÂTRES.

Notre Grand-Théâtre a terminé l'année théâtrale au milieu des couronnes et des bouquets qui ont salué les artistes aimés du public, et dont la perte sera regrettable. — De grands changements se préparent, dit-on, et pendant ce temps là, le théâtre des Célestins, continuant ses séries de représentations à bénéfices, enregistre chaque soir, sur son affiche, une nomenclature plus ou moins exagérée de noms bizarres et singulièrement accouplés. De ce déluge de vaudevilles, quelques rares ouvrages ont surnagé, citons *Boquillon*, *Iwan*, le *Moujick*. Voilà donc les résultats de ces efforts inouis de mémoire et d'études. Quand donc comprendra-t-on que ce n'est point ainsi que l'on forme le goût du public et que l'on a de bons acteurs. Espérons que l'année qui va commencer sera plus heureuse pour nos plaisirs et pour l'art que l'on abandonne entièrement.

Quelques journaux parlent des difficultés que l'on éprouve à constituer le comité, juge des nouveaux débuts. — Ce résultat ne nous doit pas étonner. — Attendons!

CL. J.

Le Gérant responsable, l'un des Rédacteurs :

ANTONY LUYRARD.